



BULLETIN

**SOCIÉTÉ JURASSIENNE
DES OFFICIERS**

Février 2022 - N° 38





improving air quality.since 1976



**HERSTELLUNG
VON LUFTFILTERN**

FILTERSYSTEME
ENTWICKLUNG
BERATUNG

**FABRICATION
DE FILTRES A AIR**

SYSTEMES DE FILTRATION
DÉVELOPPEMENT
CONSEIL

CH-4410 Liestal Hammerstrasse 27 Tel. +41 61 927 42 20 Fax +41 61 927 42 29
www.ltbag.ch ltb.info@ltbag.ch

**BULLETIN DE
LA SOCIÉTÉ
JURASSIENNE
DES OFFICIERS**

N° 38, février 2022

Éditeur :

Comité de la Société
jurassienne des officiers

**Rédacteur
responsable :**

Dimitry Queloz
18, Pré de la Grange
1680 Romont

Courriel :

dimitryqueloz@hotmail.com

Tirage :

1900 exemplaires

Prix du numéro :

Fr. 15.–

Réalisation :

DEMOTEC SA
Graphisme-Imprimerie
Fbg Saint-Germain 5a
2900 Porrentruy

**Administration,
publicité et
impression :**

Imprimerie 2000
2900 Porrentruy
Tél. 032 466 55 21

Internet :

www.militariahelvetica.
ch/SCJO

**Photo de la page
de couverture :**

Musée de Saint-Imier :
Espace des troupes
jurassiennes

Billet du président

Lt col EMG Edouard Vifian

3

PV AG SJO 2021

Cap Eddy Comastri

7

Un Jurassien occupe le poste d'attaché de défense à Paris

21

**L'assemblée des délégués de la Société suisse
des officiers siège à Delémont**

Col Hervé de Weck

23

Afghanistan, Europe, OTAN... Conférence du général Vincent Desportes

Maj Dimitry Queloz

27

Des milices cantonales à l'Armée 61 (1792-1994)

Maj Dimitry Queloz

31

**Dannemarie et Saint-Imier : Deux inaugurations
de musées militaires en septembre 2021**

Col Hervé de Weck

39

Le vol des chevaux

Plt Jean-Luc Eberlin

47

Renaissance des entreprises militaires privées : quelques hypothèses

Col EMG Christian Bühlmann

51

Le renseignement dans les pays neutres

Col Hervé de Weck

57

Dans « L'Oiselier », Daniel de Roulet fait-il dans le roman historique ?

Col Hervé de Weck

63

**1914-1918 : Six mobilisations, 700 jours de service
pour Robert-Ernest Meystre**

Col Hervé de Weck

69

La Suisse et le Vatican dans la tempête

Maj Dimitry Queloz

73

**Un chef de section franc-montagnard garde des
prisonniers russes durant la guerre d'Afghanistan**

Plt Marcel Trummer

81

Le « Kilomètre 0 », l'histoire peu banale du douanier Cannelle

Clément Heinis

85

**Un sous-officier jurassien qui a mérité de la patrie...
Le sergent Laurent Farine, de Montfaucon (1892-1975)**

Georges Farine

87

Publications 2020-2021

Col Hervé de Weck

89

À votre service depuis 1972

IMPRIMERIE 2000

PORRENTROY

Notre savoir-faire n'est pas
seulement une impression

Route d'Alle 1 - 2900 PORRENTROY - 032 466 55 21

Billet du président

Lt col EMG Edouard Vifian

Chers lectrices et lecteurs du *Bulletin* SJO,

J'ai le plaisir de vous adresser mon premier *Bulletin* de la société jurassienne des officiers. En effet, le 30 octobre dernier, et non pas en mars comme planifié, pandémie oblige, l'assemblée générale de la SJO m'a fait l'honneur de m'élire à la présidence de la société.

Ainsi, je reprends les rênes d'une société qui se porte bien, la preuve en est le grand nombre d'adhésions enregistrées ces dernières années. Une société dynamique au sein de laquelle les membres s'engagent volontiers pour que le corps des officiers jurassiens joue un rôle majeur et crédible dans les débats et dans les actions liées directement ou indirectement à la politique de sécurité de notre Canton et de notre Pays.

En reprenant la présidence de la société, j'espérais secrètement écrire mon billet dans notre *Bulletin* sans devoir faire référence à la situation sanitaire. Je me trompais. En effet, la crise du Covid-19 a bouleversé et bouleverse encore notre quotidien. J'espère que la vaccination et les mesures prises par nos autorités nous permettront de retrouver une vie « normale » dans le courant 2022.

Toutes les organisations tant publiques que privées sont ou ont été impactées par la pandémie. Par conséquent, notre



armée également. Un nouveau service d'appui a d'ailleurs été ordonné en décembre 2021 et devrait se terminer fin mars 2022. Le Jura a été l'un des premiers cantons à demander l'aide de l'armée pour contrer cette 5^e vague. Ainsi nos militaires ont pu appuyer les autorités cantonales dans des tâches sanitaires et logistiques. Missions remplies avec conviction et sens des responsabilités par nos citoyens-soldats. Merci à eux !

Nous espérons tous que 2022 ne sera pas uniquement marquée par la situation sanitaire et que les autres problématiques

auxquelles notre pays est confronté puissent également être abordées. Le nouvel avion de combat sera sans nul doute un sujet de discussion cette année encore. Ainsi, l'annonce du Conseil fédéral en juin 2021 de la volonté d'acquérir 36 avions de chasse *F-35A* produits par Lockheed Martin pour un coût global de 5,068 milliards de francs a suscité bon nombre de réactions.

En effet, ce choix soulève plusieurs interrogations dont deux principales : premièrement, est-ce que cet avion de combat possède les capacités réelles annoncées et, ensuite, la Suisse peut-elle préférer un avion américain plutôt qu'un produit de ses voisins européens ? Effectivement, le *F-35A* fait l'objet de critiques concernant principalement les coûts d'exploitation et les défauts techniques actuellement non résolus. Néanmoins, il s'agit de nuancer ces reproches puisque les premières livraisons interviendront en 2027 et d'ici là les programmes d'amélioration et de modernisation « block 4 » du *F-35A* seront achevés.

Quant à l'aspect géopolitique du choix, notre gouvernement a procédé à une évaluation objective. Premièrement en fonction du prix proposé et, ensuite, en attribuant des points selon des critères et des servitudes liées à l'efficacité opérationnelle et aux performances des avions en compétition. Finalement, il n'est pas inutile de rappeler que de nombreuses sociétés européennes développent et participent au programme *F-35*.

Ainsi, par rapport aux trois autres candidats (pour rappel : le *Rafale*, l'*Eurofighter* et le *F/A-18 Super Hornet*), le *F-35A* a démontré qu'il possédait les meilleures capacités et, par la même occasion, les coûts

globaux les plus faibles. De plus, il faut également prendre en considération le fait que plusieurs autres pays européens ont choisi le *F-35* (l'Italie, les Pays-Bas, le Danemark, la Norvège, la Finlande, la Pologne, le Royaume-Uni et la Belgique). Dès lors il est difficilement compréhensible d'imaginer la Suisse faire une croix sur un avion qualitativement et financièrement adapté.

En définitive, le choix du Conseil fédéral pour le *F-35A* est un choix courageux et raisonnable, orienté vers l'avenir et qui semble tout à fait objectif.

Maintenant, la campagne politique en vue de récolter les signatures nécessaires à l'initiative « stop *F-35* » est lancée par le GSsA. Ces votations futures, visant dans un premier temps à abattre le *F-35*, ne concernent en aucun cas le type d'avion ou les capacités techniques. La cible est bel et bien la diminution du budget militaire et l'objectif final recherché est la remise en question de la capacité de défense de notre pays.

Dans ce cadre, il est impératif d'expliquer encore et toujours les faits opérationnels, les réalités techniques et les enseignements historiques afin que chaque citoyen puisse voter en connaissance de cause. Dans ce contexte, le rôle des sociétés d'officiers est primordial. En effet, l'engagement et la mobilisation de chacun est et sera nécessaire afin de participer à la politique de sécurité de notre Pays.

Finalement, je souhaiterais aborder le sujet du personnel féminin dans notre armée. En effet, face aux défis de demain, notre armée est l'un des acteurs majeurs de la cohésion nationale. De plus, elle est également une garante de l'égalité des chances. Ainsi, la sécurité est aussi une

affaire de femmes. Depuis plus de 80 ans, les femmes accomplissent du service dans l'armée. Au début, dans le cadre du service complémentaire féminin et, ensuite, avec le statut de militaire à part entière. Malheureusement, avec 0,8% de femmes, la Suisse est loin derrière ses voisins comme la France (20%) et l'Allemagne (13%). Ainsi, pour combler notre retard et faire de l'armée suisse une armée du XXI^e siècle, il s'agit d'intégrer tout simplement davantage de femmes dans l'armée, qui apportent de nouvelles idées et des angles d'approches et des perspectives différents. L'armée ne peut et ne doit pas se passer de plus de 50% du potentiel de notre société. Par conséquent, toute femme qui envisage de s'engager dans l'armée devrait inspirer d'autres jeunes femmes à en faire de même.

En contrepartie, l'institution doit faciliter la conciliation entre service militaire, travail, formation et famille, au moyen de mesures de communication et d'information. Les militaires doivent avoir la possibilité de s'engager à temps partiel et il faut aussi clarifier la question du soutien à l'accueil extrafamilial des enfants.

Les cadres doivent également être instruits afin d'aborder des thèmes comme la discrimination, le sexisme et la violence afin d'identifier les abus suffisamment tôt et, ainsi, pouvoir agir de manière adaptée. Concernant les infrastructures, des aménagements doivent permettre que les

locaux des «soldates» soient adaptés aux besoins tout en étant d'une qualité équivalente à ceux de leurs camarades masculins.

Au sein de notre société, le comité accueille d'ailleurs, pour la première fois, une femme avec le plt Stéphanie Girardin. De plus, nous comptons chaque année davantage d'officiers féminins, ce qui représente une réelle chance pour la SJO.

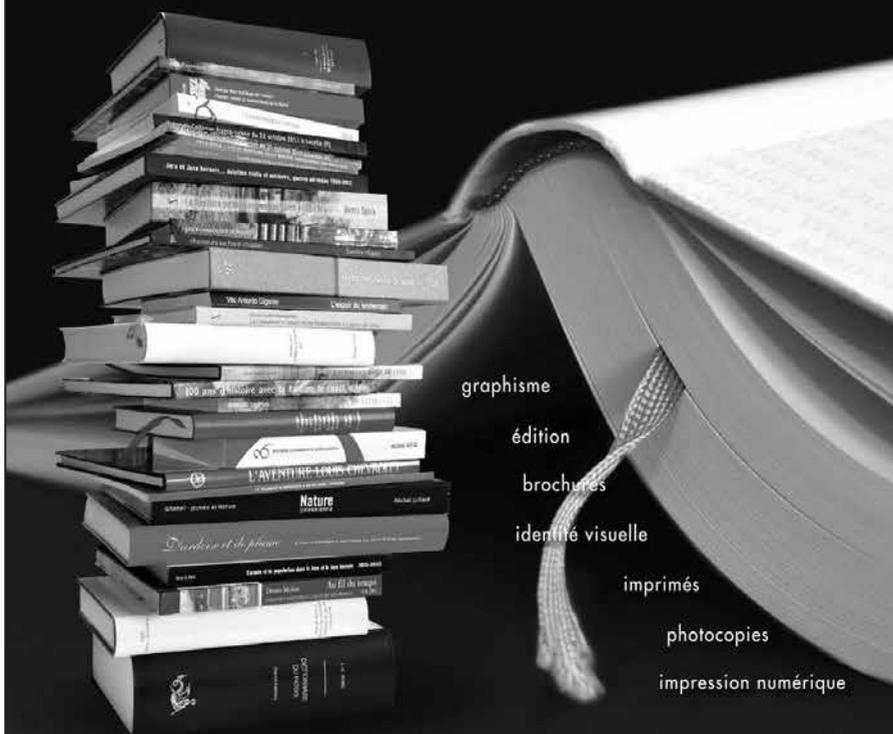
Ainsi, avec l'engagement de toutes et de tous, notre armée assurera son rôle dans la cohérence nationale. Nous avons la responsabilité de renforcer la résilience et de diffuser l'esprit de défense à la population. Notre engagement au sein de la Société jurassienne des officiers s'inscrit dans cette optique.

C'est dans cet état d'esprit que je vous souhaite une agréable lecture du *Bulletin* SJO. Il se veut à la fois attentif à l'actualité de la politique de sécurité et de l'armée, mais il se réfère également aux temps passés qui éclairent souvent notre présent.

Je ne saurais terminer sans remercier le président sortant, le colonel Fabien Kohler, ainsi que tout le comité pour l'excellent travail et pour leur engagement au profit de notre belle société. Je remercie également l'ensemble de nos annonceurs qui soutiennent notre *Bulletin* et sans lesquels cette publication serait impossible. Merci à tous et bonne lecture!



L'imprimerie proche des Jurassiens



- graphisme
- édition
- brochures
- identité visuelle
- imprimés
- photocopies
- impression numérique

faubourg saint-germain 5a · tél. 032 466 28 28 · info@demotec.ch · www.demotec.ch

PV AG SJO 2021

Cap Eddy Comastri

37^e assemblée générale ordinaire de la Société Jurassienne des Officiers (SJO), samedi 30 octobre 2021 à 16h30, Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Initialement prévue le 20 mars 2021, cette assemblée a été déplacée une première fois au samedi 29 mai 2021 puis une deuxième fois au 30 octobre 2021 en raison de la situation sanitaire.

1. Ouverture de l'assemblée

La société de musique d'Alle interprète *La Rauracienne* et *l'Hymne national*. L'Assemblée rend hommage au camarade disparu depuis l'Assemblée générale 2020: le Major Claude Tendon de Courfaivre.

Le colonel Fabien Kohler, président, annonce l'ouverture de la 37^e Assemblée générale et souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence, en particulier:

- M. le Conseiller aux États Charles **Juillard**;
- M^{me} la Ministre Nathalie **Barthoulot**, présidente du Gouvernement et cheffe du département de l'intérieur de la République et Canton du Jura;
- M. Marc **Meier**, conseiller communal de La Baroche;
- M. le Général Vincent **Desportes**, ancien directeur de l'école de guerre à Paris et conférencier du jour;
- M. le Commandant de Corps Philippe **Rebord**, ancien chef de l'armée;
- M. le Divisionnaire Yvon **Langel**, commandant de la division territoriale 1;
- M. le Brigadier Peter **Baumgartner**, commandant de la formation d'application de l'infanterie;
- M. le Colonel Gianni **Bernasconi**, vice-président de la Société Suisse des Officiers;
- M. le Colonel Damien Rérat, commandant de la police cantonale;
- M. le Colonel Cédric **Doleyres**, cdt région Cgfr VIII;
- M. le Colonel Damien Scheder, chef de la section Protection de la population et sécurité, Cdt arrondissement 9b;
- M. le Lieutenant-colonel EMG Nicolas **Joly**, vice-président de la Société Neuchâteloise des Officiers;
- M. le Premier-lieutenant Frédéric **Kottelat**, qui représente l'Association Jurassienne des Fourriers;
- Col EMG Jacques Valley, col Jean-François **Gnaegi** et maj Bêat **Leuenberger**, présidents d'honneur SJO.
- Ainsi que 45 membres de notre Société.

Retenues par d'autres obligations, plusieurs personnes s'excusent de leur absence et nous adressent leurs meilleurs messages :

- M^{me} la Conseillère aux États Elisabeth **Baume-Schneider** ;
- M. le Conseiller national Jean-Paul **Gschwind** ;
- M^{me} Katia **Lehmann**, présidente du Parlement jurassien ;
- M. Romain **Schaer**, maire de la Baroque ;
- M. Pierre-Alain **Berret**, directeur de la chambre de commerce et d'industrie du Jura ;
- M. le Commandant de Corps Thomas **Süssli**, chef de l'armée ;
- M. le Commandant de Corps Hans-Peter **Walsler**, chef du commandement de l'instruction ;
- M. le Commandant de Corps Laurent **Michaud**, chef du commandement des opérations ;
- M. le Divisionnaire Rolf **Siegenthaler**, remplaçant du chef du commandement des opérations ;
- M. le Divisionnaire René **Wellinger**, commandant des Forces terrestres ;
- M. le Divisionnaire Jean-Pierre **Badet**, ancien représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN ;
- M. le Divisionnaire Frédéric **Greub**, ancien commandant de la div camp 2 ;
- M. le Brigadier Mathias **Tüscher**, commandant de la brigade mécanisée 1 et président de l'Association de la *Revue Militaire Suisse* ;
- M. le Brigadier Guy **Vallat**, commandant de la formation d'application de la logistique ;
- M. le Brigadier Yves **Charrière**, commandant en second de la division territoriale 1 ;
- M. le Brigadier Gregor **Metzler**, commandant de la formation d'application des blindés et artillerie ;
- M. le Brigadier Jean-Pierre **Weber**, ancien commandant de la brigade frontière 3 ;
- M. le Colonel Dominik **Knill**, président de la Société suisse des officiers ;
- M. le Colonel EMG Philippe **Bruhart**, commandant de la place d'armes de Bure et chef du centre d'instruction au combat ouest ;
- M. le Colonel Christian **Rey**, vice-président de l'Association de la *Revue Militaire Suisse* ;
- M. le Colonel EMG Christophe **Gerber**, président de la Société Vaudoise des officiers ;
- M. le Lieutenant-colonel EMG Guillaume **Genoud**, président de la Société Militaire du canton de Genève ;
- M. le Lieutenant-colonel Roger **Haupt**, président de la Société des Officiers du Valais Romand ;
- M. le Lieutenant-colonel Noël **Mil-laire**, président de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse ;
- M. le Lieutenant-colonel Jean-Paul **Ketterlin**, président de la section de l'Union nationale française des combattants de Sierentz ;
- M. le Major EMG Patrick **Noger**, président de la Société Fribourgeoise des Officiers ;
- M. le Major Christian **Gäumann**, président de la Société des Officiers du Jura bernois ;

- M. le Fourrier Adrien **Noirjean**, président de l'Association romande des fourriers, groupement Jura;
- M. le Sergent Major Chef Julien **El-Moucharafieh**, président de l'Association des Sous-Officiers de Reconvenir;
- M. le Sergent Yves **Domont**, président de l'Association des sous-officiers d'Ajoie;
- M. Yannick **Vernier**, président de la Fédération jurassienne de tir;
- M. Francis **Bonnemain**, président des artilleurs d'Ajoie;
- Col Jean-François **Bertholet**, col Michel **Dubail**, col Ernest **Grossniklaus** et col Charles **Socchi**, présidents d'honneur SJO;
- Col Hervé **de Weck**, ancien rédacteur en chef de la *Revue Militaire Suisse* et membre d'honneur SJO.
- Ainsi que 36 membres de notre Société.

Étant donné qu'il n'y a pas d'officiers libérés des obligations militaires présents, il est proposé de supprimer le point 14 de l'ordre du jour. La proposition est acceptée.

Monsieur Marc Meier, conseiller communal de la commune de la Baroche, adresse à l'Assemblée quelques mots de bienvenue et les salutations des autorités de sa commune. Il est remercié pour ses propos et pour la participation de la commune à l'apéritif qui suivra les délibérations.

2. Nomination des scrutateurs

Le cap Gérard Guenat et le cap Jean-Jacques Zuber sont désignés comme scrutateurs.

3. Approbation du PV AG SJO 2020

Le PV de l'Assemblée générale du 5 septembre 2020, publié dans le *Bulletin SJO* n° 37 du mois de février 2021, est approuvé sans remarque, ni question. Le président remercie son auteur, le cap Eddy Comastri.

4. Rapport du Président

Mesdames et Messieurs les invités, Mesdames et Messieurs les officiers,

Les années 2020 et 2021 ont été profondément marquées par la pandémie de coronavirus et bouleversées par la crise sanitaire. Toutes les organisations et associations n'ont pas eu d'autre choix que de revoir totalement leurs calendriers, leurs planifications et leurs modes de travail. La SJO n'y a pas échappé puisque de nombreuses activités ont été annulées, tant en 2020 qu'en 2021.

Durant les derniers mois, en effet, nous avons annulé les habituelles activités de tir – tir SJO à Bassecourt, tir pistolet à Saignelégier et tir de combat sur la place d'armes de Bure – tout comme les activités plus conviviales. De fait, le challenge de tir ne sera pas attribué pour 2020, ni pour 2021. Les deux activités prévues en cette fin d'année, le repas de Saint-Martin à Miécourt et l'apéritif de fin d'année qui se déroulera aux Vergers d'Ajoie, seront bien organisées en novembre et décembre prochains. Nous espérons tous que cette reprise des affaires soit confirmée en 2022.

Malgré ce contexte peu favorable, l'assemblée générale a pu se dérouler l'année passée en présentiel, mais au mois de septembre au lieu du mois de mars que nous retenons habituellement. Dans le respect des règles sanitaires du moment, l'assemblée s'est déroulée le 5 septembre 2020 à l'Hôtel de Ville de Delémont. Avec une participation un peu plus basse que d'habitude vu le contexte sanitaire, ce qui est compréhensible, ce fut malgré tout une belle réussite. Comme pour les éditions précédentes, nous avons gardé la ligne qui fait notre marque de fabrique, en alliant dignité et convivialité, en alliant moments formels et moments plus détendus. Nous restons, je l'espère, fidèles à ces principes.

Durant cette période particulière, les activités éditoriales de la SJO n'ont pas cessé. En effet, grâce à la générosité des autorités cantonales bernoises et jurassiennes, que je remercie ici vivement, de donateurs institutionnels, des milieux de l'industrie et du commerce, de personnes privées, la Société Jurassienne des Officiers et la Société des Officiers du Jura bernois ont réussi à réunir 150 000 francs qui leur permettent de publier à un prix abordable les quatre volumes de *l'Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*. Le tome 2, tiré à 600 exemplaires, « Des milices cantonales à l'Armée 61 (1792-1994) », est sorti en juin 2021. Les trois autres volumes sortiront entre juin 2022 et décembre 2023. Le Colonel Hervé de Weck a joué un rôle essentiel pour la concrétisation de ce projet. Comme d'habitude, il propose une contribution de très haute qualité. Je l'en remercie chaleureusement. Je ne saurais oublier et associer à ces remerciements le Lieutenant-colonel EMG Edouard Vifian

qui a contribué grandement à la rédaction du tome trois.

Notre bulletin annuel, tiré à quelque 1600 exemplaires, a été envoyé en avril 2021, un peu plus tardivement que d'habitude. Ce décalage s'explique essentiellement en raison du déplacement de l'assemblée générale de mars à mai puis à octobre. Le bulletin s'adresse à nos membres mais aussi aux personnes et entreprises dans notre canton et à l'extérieur. Sa notoriété est un fait établi qui n'est plus à démontrer. Le bulletin annuel est une carte de visite essentielle de notre société. Toute ma gratitude va aux personnes qui, de près ou de loin, œuvrent chaque année pour éditer un bulletin de qualité. Je salue plus particulièrement le Major Dimitry Queloz, responsable du bulletin, qui a su, comme à l'habitude, réaliser une édition d'excellente facture avec un contenu très intéressant. Remerciements également au Capitaine Gérard Guenat, à l'imprimerie Demotec pour leurs contributions importantes.

Pour régler les affaires courantes et organiser les différentes manifestations, le comité s'est réuni à six reprises depuis la dernière assemblée générale. Je remercie ici très sincèrement tous les membres du comité pour leur engagement, pour leur enthousiasme et pour leur soutien.

Si les activités éditoriales constituent une belle éclaircie dans la grisaille des derniers mois, l'augmentation de l'effectif de notre société constitue un deuxième fait réjouissant. En effet, alors que nous comptabilisons 161 membres il y a douze, ou plutôt presque 14 mois, nous enregistrons, depuis notre dernière assemblée générale, une augmentation de

neuf membres. L'effectif de la société est aujourd'hui de 170 membres. Nous reviendrons sur les effectifs au point 9 de l'ordre du jour.

Je vous fais part des promotions suivantes :

– Le cap Dany Contreras (Montignez) a été promu au grade de major.

– Le cap Nicolas Juillard (Porrentruy) a été promu au grade de major.

– Le cap Laurent Mathys (Bassecourt) a été promu au grade de major.

– Le Lt Frédéric Kottelat (Bassecourt) a été promu au grade de premier-lieutenant.

– Le Lt Ismaël Saunier (Damvant) a été promu au grade de premier-lieutenant.

À ces promotions déjà effectives, j'en ajoute deux. C'est une grande fierté et un honneur de compter ces deux officiers parmi les membres de la Société Jurassienne des Officiers. Il s'agit de :

- Le brigadier Guy Vallat, commandant de la formation d'application de la logistique, a été nommé attaché de défense à Paris, avec promotion au grade de divisionnaire durant la durée de son mandat, dès le 1^{er} novembre 2021.

- Le brigadier Mathias Tüscher, commandant de la brigade mécanisée 1, a été nommé commandant de la division territoriale 1, avec promotion au grade de divisionnaire, au 1^{er} janvier 2022.

Je félicite tous ces officiers pour leur promotion et leur souhaite plein succès. Nous pouvons les applaudir.

Pour terminer cette rétrospective, je rappelle encore trois faits marquants, dans l'ordre chronologique.

A) Le 27 septembre 2020, le peuple suisse a dit «oui» à l'acquisition de nouveaux avions de combat et au principe que la Suisse continue d'assurer elle-même la protection de son espace aérien durant les quarante prochaines années au moins. Par 50,13% de «oui», soit 1 605 839 «oui» contre 1 597 324 «non», soit une différence de 8515 voix, la population de notre pays a accepté l'arrêt fédéral relatif à l'achat de nouveaux avions de combat. Avec 68.59% de non, le canton du Jura s'est prononcé, sans surprise, le plus fortement contre cet objet!

Ce résultat, même serré, a permis la poursuite du processus d'acquisition. Le 30 juin 2021, le Conseil fédéral a ainsi choisi le type d'avion par l'attribution d'un contrat portant sur l'achat de 36 appareils *F-35A*. Le Conseil fédéral a porté son choix sur cet avion en raison de sa nette avance lors du processus d'évaluation. Avec 336 points, le *F-35A* a l'utilité globale la plus élevée, avec une nette marge de 95 points ou plus sur les autres candidats. Il obtient les meilleurs résultats dans trois des quatre critères principaux, à savoir l'efficacité, le support produit et la coopération. C'est seulement dans le cadre des compensations directes que le *F-35A* n'arrive pas en tête. Les coûts d'acquisition du *F-35A* s'élèvent à 5,068 milliards de francs. Ils sont nettement inférieurs au volume financier spécifié de 6 milliards de francs. À relever encore que c'est également le soumissionnaire le plus favorable en termes de coûts d'exploitation.

Vous le savez comme moi, les opposants à l'armée, soutenus par les partis politiques de gauche, n'en restent pas là puisqu'une nouvelle initiative a déjà

été lancée. Coïncidence des dates ou non, cette initiative a été lancée dans le cadre du congrès national d'un parti gouvernemental de gauche le 28 août dernier, c'est-à-dire le même jour que l'assemblée des délégués de la Société Suisse des Officiers.

Le site internet «Stop F35» de ces soi-disant spécialistes affirme, je cite «Le F-35, que le Conseil fédéral a choisi comme nouvel avion de combat suisse est totalement inadapté et coûte beaucoup trop cher. Il a été développé uniquement pour des guerres d'agression – le bombardier furtif est massivement surdimensionné pour les missions de police aérienne. Il présente de nombreuses déficiences techniques et ne constitue donc qu'une protection supposée, car son aptitude opérationnelle est discutable. De plus, les services secrets américains sont toujours dans le cockpit de ce jet – un scandale en termes de politique démocratique. Alors que la Suisse devient ainsi dépendante du Pentagone et jette par la fenêtre une immense quantité d'argent des contribuables pour 36 exemplaires de jouets militaires de luxe, les solutions aux vrais problèmes tels que les soins ou la crise climatique passent à la trappe. C'est pourquoi nous avons lancé une initiative contre l'achat des F-35. Avec ce choix, le Conseil fédéral ignore l'avis de la majorité de la population, qui ne veut pas du F-35. Nous ferons tomber cet avion de combat de luxe dans les urnes!» Fin de citation.

Pour sa part, Pauline Schneider, secrétaire du GSsA, déclarait dans le journal *24 Heures*: «C'est un jouet hors de prix pour quelques officiers qui ne résout aucun problème réel». Vous conviendrez

que ces déclarations laissent pour le moins songeur.

Celui qui croit que cette alliance se préoccupe réellement de la qualité, de la sécurité ou de l'origine de l'avion de combat se trompe. L'alliance veut empêcher tout achat d'avion de combat et milite toujours en faveur de l'abolition de l'armée dans notre pays. Dans ce contexte, les sociétés d'officiers ont un rôle fondamental à jouer lors de ces campagnes. Elles doivent en effet être présentes, visibles et donner à la population des arguments clairs et justes. Même dans le canton du Jura!

B) Le samedi 28 août 2021 s'est déroulée l'assemblée des délégués de la Société Suisse des Officiers à Delémont. Cette assemblée a réuni à Cinémont près de 200 délégués et invités, dont Madame la Conseillère fédérale Viola Amherd et le chef de l'armée. Cette manifestation s'est parfaitement déroulée, en particulier grâce à une quinzaine de membres de la SJO que je remercie ici très sincèrement. Nous avons donné une excellente image de la SJO, de la ville de Delémont et du canton du Jura, ce dont je me félicite particulièrement.

C) L'inauguration et l'ouverture de l'Espace muséal des troupes jurassiennes se sont déroulées le 30 septembre 2021 à Saint-Imier. Permettez-moi simplement de féliciter le col Walter von Känel et son comité pour cette superbe réussite qui comble une lacune dans notre région. Je ne peux que vous inviter à le visiter. La SJO a soutenu ce projet par un don de 10 000 francs. Je peux vous assurer que cet argent a été bien investi.

Enfin, il faut bien s'arrêter un jour. 2021 marque la fin de mon mandat de président de la Société Jurassienne des

Officiers. Après six années de fonction, je transmets aujourd'hui les rênes de la société à mon successeur. J'ai assumé mon mandat avec responsabilité et conviction et aussi avec plaisir et enthousiasme. Je mesure en effet la chance d'avoir pu assumer cette magnifique fonction et travailler avec un comité motivé au profit d'une société saine dans laquelle se rencontrent aujourd'hui des membres expérimentés et une nouvelle et importante jeune garde, ce qui démontre que les Jurassiens savent aussi s'engager pour notre sécurité.

Rassurez-vous, je ne ferai pas un bilan de ces six dernières années de manière exhaustive. Permettez-moi cependant de retenir quelques aspects qui me tiennent à cœur.

L'effectif de la société a significativement augmenté puisque nous avons gagné 12 membres depuis 2015. Cette hausse est due à 60 adhésions, j'ai bien dit 60!, partiellement compensés par 33 démissions, 6 exclusions et 9 décès. Ce beau résultat s'explique par des efforts conséquents en matière de recrutement, efforts nécessaires vu le nombre de sorties de la société. À ce sujet, je remercie sincèrement les responsables du recrutement du comité. Parmi toutes ces adhésions, beaucoup sont de jeunes membres ayant accompli récemment leur école d'officiers. Cela montre la vitalité de notre société et, surtout, la garantie d'une relève bien assurée.

L'activité éditoriale s'est poursuivie de manière toujours aussi soutenue et remarquable. Nous avons en effet publié plusieurs ouvrages de qualité :

– 2015 a été marquée par la sortie de l'ouvrage d'Edouard Vifian intitulé «Place d'armes aux Franches-Mon-

tagnes ou à Bure? Influence sur la Question Jurassienne». Un véritable best-seller.

– En 2017 est sorti *Le Jura et le Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale* qui s'inscrit dans la volonté de la Société Jurassienne des Officiers d'édition de publications consacrées à l'histoire militaire dans une perspective régionale. Œuvre de deux historiens, Bernard Roten et Hervé de Weck, c'est l'un des ouvrages les plus importants que nous ayons lancés, par son ampleur, plus de 350 pages, et par son iconographie, riche et en partie inédite.

– En 2019 est parue *La position fortifiée Vorbourg – Soyhières 1874-1995*. Avec cette plaquette consacrée à la défense de l'axe Bâle – Laufon – Delémont, Hervé de Weck met en lumière un nouveau secteur où, aux XIX^e et XX^e siècles, d'importants travaux de fortification ont été effectués sur le territoire de l'actuelle République et Canton du Jura.

– Enfin, en 2021, la Société Jurassienne des Officiers et la Société des Officiers du Jura bernois ont publié le premier tome des quatre volumes de *l'Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*. Il s'agit du tome 2 *Des milices cantonales à l'Armée 61 (1792-1994)*.

Je suis donc heureux de remettre une société saine, tant du point de vue des effectifs que des finances et des activités éditoriales. Une société qui est en cours de modernisation, comme le montrent les nouveaux rollups qui se trouvent dans cette salle et le nouveau site internet que vous découvrirez en fin d'assemblée.

J'ai toute confiance pour l'avenir de la société. Le nouveau comité poursuivra

certainement dans ce sens. Je le remercie d'avance pour son engagement.

Je le dis aujourd'hui encore une fois, la Société Jurassienne des Officiers a toute sa raison d'être. Elle poursuit pour moi trois missions qu'il n'est pas inutile de rappeler :

- par les activités qu'elle organise, elle offre un espace de dialogue et de rencontre pour les officiers habitant notre canton ou originaires de notre région ;

- elle constitue une plate-forme importante de débat et d'information sur de nombreux thèmes en relation avec l'armée, son développement et la politique de sécurité, thèmes qu'elle soutient et défend ;

- par la publication d'ouvrages historiques et scientifiques, elle apporte un éclairage nécessaire sur notre histoire régionale en lien avec l'armée et participe à la conservation de notre patrimoine militaire.

Les prochains défis, j'en ai parlé il y a quelques instants, arriveront très rapidement. Il sera important de nous mobiliser et de jouer notre rôle. Les enjeux sont très clairs : maintenir un système de milice et une sécurité crédibles. Pour notre pays, pour notre population. Ensemble, je suis convaincu que nous y parviendrons.

Vive la Suisse, Vive le Jura et Vive la Société Jurassienne des Officiers.

Je vous remercie pour votre attention.

Le Colonel Hervé de Weck étant absent, le président lit à l'assemblée les informations préparées par celui-ci au sujet des activités éditoriales de la société :

La Société Jurassienne des Officiers et la Société des Officiers du Jura bernois ont réussi à publier à un prix abordable les

quatre volumes de *l'Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*. Le tome 2, tiré à 600 exemplaires, *Des milices cantonales à l'Armée 61 (1792-1994)* est sorti en juin 2021, les trois autres sortiront entre juin 2022 et décembre 2023. Les ventes du tome 2 sont très réjouissantes !

Le tome 1, dû à la médiéviste Antonia Jordi, traite de la défense de la Principauté épiscopale de Bâle entre 999 et 1792. La défense de cet État, à cheval sur le Saint Empire et la Confédération suisse, n'avait jamais fait l'objet de recherches scientifiques et systématiques. La langue allemande, très majoritaire dans les fonds « Principauté épiscopale de Bâle » de nombreuses archives régionales, cantonales et nationales, les difficultés de déchiffrement et d'interprétation dissuadaient les historiens francophones, jurassiens en particulier. En Suisse alémanique, cette thématique intéresse le monde des historiens et un certain public. Les officiers du Jura et du Jura bernois ont décidé de financer une édition en allemand de ce premier tome.

Le tome 3, *Armée et Question jurassienne – L'ère des réformes (1995-2020)* est en quelque sorte la dernière étape du survol de mille ans d'histoire de la défense d'un territoire situé aux confins de la Bourgogne, du Saint-Empire, de la France et de la Suisse. Cette « exploration aérienne », inspirée par le souci d'exactitude et d'objectivité, donne une vision globale, mais aussi des photos, détaillées et de haute définition, de certaines périodes sensibles, comme celle des projets de place d'armes aux Franches-Montagnes et à Bure. Le tome 4, une monographie, étudie la conscription dans l'ancienne Principauté épiscopale

de Bâle, entre 1792 et 1815, alors sous occupation française. À notre connaissance, la publication de l'histoire militaire d'une région de Suisse est une première en Suisse.

Depuis le 1^{er} octobre, l'Espace muséal « Troupes jurassiennes » à Saint-Imier, la grande œuvre de Walter von Känel, est ouvert au public. Ne manquez pas de faire un détour pour le visiter. La scénographie et les collections en valent la peine.

5. Message de l'autorité militaire

Monsieur le divisionnaire Yvon Langel, commandant de la division territoriale 1, adresse quelques mots à l'Assemblée au nom du commandement de l'armée. Durant son intervention, il salue en particulier l'importance de la collaboration entre l'armée et les autorités cantonales. À la fin de son intervention, le divisionnaire Langel est remercié par le président pour son engagement à la tête de la division territoriale 1.

6. Message de l'autorité cantonale

Madame la Ministre Nathalie Barthoulot, présidente du Gouvernement et cheffe du Département de l'intérieur, en charge des affaires militaires, adresse à l'Assemblée quelques mots et les salutations des autorités cantonales. Elle revient également sur la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences pour nos vies. Dans ce contexte, elle salue l'engagement de l'armée au profit des cantons. À la fin de son intervention, elle remet un présent au divisionnaire Langel et au colonel Kohler pour les remercier de leur travail à la tête respectivement de la division territoriale 1 et de la Société Jurassienne des Officiers.

7. Présentation des comptes 2020

Les comptes sont présentés par le cap Yan Lapaire.

Bilan au 31.12.2020

Actif	31.12.2020
Caisse	0.00
CCP 17-50861-0 (bulletin SJO)	11 221.01
UBS 226-39399962.0 (Exploitation)	7567.96
UBS 226-39399962.1 (Votations)	375.85
UBS 226-ES100929.0 (Publications)	10 051.63
Total	29 216.45

Réalisable à court terme

Débiteurs cotisations	660.00
Débiteurs bulletins	0.00
Impôt anticipé	0.00
Total	600.00

Compte de régulation

Actifs transitoires	0.00
Total actif	29 816.45

Passif

Exigible court et moyen termes

Créanciers	1793.30
Passifs transitoires	0.00

Compte de régularisation

Prix SJO	2000.00
Transfert s/publications	0.00
Publication 2019	
« Vorbourg »	2881.75

Fonds propres

Fonds publication	13 837.68
Capital	9303.72

Total passif **29 816.45**

Augmentation / baisse du capital **228.74**

Pertes et profits 31.12.2020

Produits	31.12.2020
Cotisations SJO + SSO	6615.00
Bulletin SJO	2664.88
Subvention cantonale + SAT	4036.00
Revenus capitaux	0.00
Produits divers / dons	1077.00
Total produits	14 392.88

Charges

Charges ordinaires

Assemblée générale	1713.80
Cotisations RMS	1000.00
Cotisations SSO	2310.00
Frais administratifs divers	641.50
Frais postaux et bancaires	336.89
Frais divers	0.00
Prix SJO	1000.00
Activités	381.95
Total charges ordinaires	7384.14

Charges extraordinaires

Don Espace muséal des troupes jurassiennes	5000.00
Site internet	1780.00

Total charges extraordinaires 6780.00

Total charges 14 164.14

Gain / perte sur exercice 228.74

8. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés par le colonel Jean-François Gnaegi et le major Marc Chappuis. Jean-François Gnaegi donne lecture du rapport des vérificateurs qui conclut à l'exactitude de la comptabilité.

Les comptes 2020 sont acceptés à l'unanimité par l'Assemblée.

9. Admissions, démissions

La SJO compte 170 membres, soit neuf membres de plus que l'année précédente. La SJO accueille quinze nouveaux membres. Malheureusement, quatre démissions, une exclusion et un décès sont à déplorer.

Admissions

- Cdt C Philippe Rebord, Fully ;
- Lt col Roger Haupt, Savièse ;
- Maj Stéphane Lauper, Loveresse ;
- Cap Sylvain Queloz, Saint-Brais ;
- Plt Ludovic André, Moutier ;
- Plt Linda Bapst, Vicques ;
- Lt Clément Tobler, Boécourt ;
- Lt Marc Abetel, Lausanne ;
- Lt Yann Buchwalder, Develier ;
- Lt Blendor Hasanaj, Courroux ;
- Lt Basile Migy, Boncourt ;
- Lt Mattéo Principe, Delémont ;
- Lt Jordan Steulet, Vicques ;
- Lt Grégoire Stucki, Porrentruy ;
- Of spéc (maj) Roger Spinner, Montsevelier.

Démissions

- Cap Jean-Louis Moirandat, Charmoille ;
- Cap Marc-André Weber, Cressier ;
- Plt Julien Burri, Nidau ;
- Plt Richard Vernizzi, Estavayer-le-Lac.

Décès

- Maj Claude Tendon, Courfaivre.

Conformément à l'article 7 de nos statuts stipulant que « le non-paiement de deux cotisations annuelles consécutives entraîne l'exclusion », le comité propose à l'assemblée l'exclusion d'un membre qui

a un retard de trois années de cotisations. Il s'agit de: Lt Gabriel Calvani (Bienne).

Cette exclusion est acceptée à l'unanimité.

10. Message de la Société Suisse des Officiers

Le colonel Gianni Bernasconi, vice-président de la Société Suisse des Officiers, adresse à l'Assemblée les salutations du comité de la SSO et du colonel Dominik Knill, nouveau président de la SSO. Il remercie chaleureusement la Société Jurassienne des Officiers pour la parfaite organisation de l'Assemblée des délégués de la SSO qui s'est tenue à Delémont le 28 août 2021.

11. Projet de mise en valeur de la sentinelle des Rangiers

Le Lt col Marc Meier présente le projet de mise en valeur des restes de la sentinelle des Rangiers au musée du Mont-Repais à La Caquerelle. En 2018, le Gouvernement jurassien a décidé de confier les vestiges de la sentinelle des Rangiers au Groupe d'Histoire du Mont-Repais. L'objectif est d'exposer le monument en respectant son état actuel. Cela signifie que la statue ne sera pas restaurée. Avec cette mise en valeur de la sentinelle des Rangiers, le musée sera restauré.

Le financement est sur le bon chemin (réfection du bâtiment, muséographie et scénographie). Plus de 80% du budget est réuni. Vu l'intérêt historique de cette démarche, la Société Jurassienne des Officiers est sollicitée pour apporter une contribution financière de 5000 francs.

À l'unanimité, l'Assemblée décide de soutenir le projet du Groupe d'Histoire du

Mont-Repais par un don de 5000 francs, versés en deux fois, soit 2500 francs en 2021 et 2500 francs en 2022.

12. Cotisations et budget 2021

Le cap Yan Lapaire présente le budget 2021:

Produits	
Cotisations	7100.00
Bulletin SJO	3500.00
Subvention cantonale + SAT	3900.00
Revenus capitaux	0.00
Produits divers / dons	300.00
Total Produits	14 750.00

Charges	
Charges ordinaires	
Assemblée générale	2500.00
Cotisations RMS	1000.00
Cotisations SSO	2400.00
Frais administratifs	725.00
Frais postaux et banque	350.00
Frais divers	750.00
Prix SJO	0.00
Activités SJO	1500.00
Total charges ordinaires	9225.00

Charges extraordinaires	
Sentinelle des Rangiers	2500.00
Espace muséal des troupes jurassiennes	0.00
Site internet	500.00
Total charges extraordinaires	3000.00
Total charges	12 225.00
Bénéfice / perte	2525.00

Le budget 2021, sans augmentation de cotisations, est accepté à l'unanimité.

13. Élections pour la période 2021-2024

Selon l'article 13 des statuts de la SJO, le président est élu pour une période de trois ans et est immédiatement

rééligible pour une période au plus. Arrivé au terme de sa sixième année de fonction, le col Fabien Kohler remet sa charge de président. Il propose pour lui succéder le lt col EMG Edouard Vifian, actuel vice-président de la SJO. Le lt col EMG Edouard Vifian est âgé de 44 ans, marié, papa d'un garçon et d'une fille, il est domicilié à Miécourt. Professionnellement, il est officier de carrière dans l'infanterie depuis plus de 20 ans et est actuellement en poste au sein de l'état-major de la formation d'application de l'infanterie comme S3 et remplaçant du chef d'état-major. Comme milicien, le lt col EMG Vifian a servi tout d'abord sous les couleurs du rgt inf 9 jusqu'à sa dissolution et ensuite au bat inf 19. Dès 2011, devenu major EMG, il sert à l'état-major de la 2^e brigade d'infanterie. En 2017, il reprend les rênes du bataillon de carabiniers 1 jusqu'en septembre 2021.

Le lt col EMG Edouard Vifian est élu président de la SJO par acclamations. Le col Fabien Kohler le remercie très sincèrement de se mettre à disposition de la SJO. Le nouveau président présente son comité qui est élu par acclamations.

Comité SJO pour la période 2021-2024

Président

lt col EMG Edouard Vifian

Vice-président

maj Dany Contreras

Caissier

cap Quentin Aubry

Secrétaire

cap Mirko Dell'Anna

Asseseurs

cap Robin Luchinger ;

plt Stéphanie Girardin

Responsable section jeunes

cap Yann Furrer

Responsable du bulletin

maj Dimitry Queloz

Responsable du site internet

cap Lucien Gigon

Responsable des tirs SJO

lt col Marc Meier

Il s'agit également d'élire deux nouveaux vérificateurs des comptes puisque le col Jean-François Gnaegi et le maj Marc Chappuis remettent leur mandat. Le col Jean-François Bertholet et le maj François Valley sont élus à l'unanimité.

14. Activités

Le programme d'activités de fin 2021 et 2022 est le suivant :

13.11.21 Repas de Saint-Martin
Château de Miécourt

04.12.21 Apéritif de fin d'année
Vergers d'Ajoie

19.03.22 Assemblée générale
Franches-Montagnes

À définir Tournoi de jass
À définir

06.05.22 Tir SJO
Stand de tir de Bassecourt

28.05.22 Marche
À définir

25.06.22 Sortie VTT / marche
Secteur Ajoie

Fin août Fondue en calèche
À définir

02.09.22 Tir de combat
Place d'armes de Bure, Varieu

22.09.22 Tir pistolet
Stand de tir de Saignelégier

12.11.22 Repas de Saint-Martin
Château de Miécourt

03.12.22 Apéritif de fin d'année
Secteur Franches-Montagnes

15. Divers

Le Lt col EMG Edouard Vifian présente le nouveau site internet de la SJO: www.sjof.ch

Le col Charles Juillard présente la nouvelle Alliance Sécurité Suisse, récemment fondée. Son objectif est de constituer une organisation permanente et crédible en faveur de la sécurité dans notre pays. Elle a en particulier pour buts de ne pas laisser le terrain aux opposants systématiques à l'armée et à ses acquisitions, de motiver et fédérer les forces favorables à l'armée et à ses acquisitions et de disposer d'une organisation permanente qui ne doit pas être construite lors de chaque votation fédérale.

La parole n'étant plus demandée, le président appelle devant l'assemblée les membres qui quittent le comité et les remercie pour leur engagement: le cap Eddy Comastri, le cap Yan Lapaire, le plt Pascal Docourt et le plt Pascal Buchwalder.

Le Lt col EMG Edouard Vifian et le cap Eddy Comastri remercient au nom de la SJO le col Fabien Kohler pour son travail à la tête de la société.

Le président adresse enfin quelques remerciements à la commune de La Baroche pour son accueil et la prise en charge de l'apéritif, aux invités et aux membres SJO pour leur présence, aux membres du comité pour la parfaite organisation de l'assemblée et à Monsieur Michel Viatte, photographe du jour.

Enfin, le président informe que la prochaine assemblée générale est fixée au samedi 19 mars 2022 aux Franches-Montagnes.

Après la partie statutaire de l'Assemblée, le Général Vincent Desportes, ancien directeur de l'école de guerre à Paris, présente une conférence très intéressante et directement liée à l'actualité internationale intitulée: «Afghanistan, Europe, OTAN...».



preci-dip
swiss world connects

Entreprise de peinture

Rénovation Façade Meuble Isolation périphérique

Jean-Luc Hänggi Contremaître fédéral

Vorbourg 5

2800 Delémont

Tél. 032 423 18 65

Natel 079 354 73 87

Vous conseille

et exécute tous vos travaux



Un Jurassien occupe le poste d'attaché de défense à Paris

La Société jurassienne des officiers a eu le plaisir d'apprendre qu'un de ses membres, le brigadier Guy Vallat, commandant de la Formation d'application de la logistique de l'armée, avait été nommé au 1^{er} septembre 2021 au poste d'attaché de défense près l'Ambassade de Suisse en France, en Belgique et au Luxembourg, avec promotion au grade de divisionnaire. Nous le félicitons chaleureusement pour cette brillante promotion et lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Originaire de Bure, le divisionnaire Vallat est né à Damphreux où il a effectué ses classes primaires. Il a ensuite poursuivi ses études secondaires au Collège Saint Charles à Porrentruy. Incorporé dans l'infanterie, il a tout d'abord servi dans les troupes de son canton d'origine, notamment comme commandant de compagnie dans le bataillon de fusiliers 24 avant de prendre la tête du bataillon d'infanterie 9.

Voulant devenir militaire de carrière, le jeune officier d'infanterie Vallat a obtenu une maturité professionnelle à l'École polytechnique fédérale de Zurich avant de suivre les cours de l'Académie militaire. En 1991, il a intégré le corps des instructeurs de l'infanterie. Il a occupé, dès 2003, le poste de remplaçant du commandant de l'école d'officiers de l'infanterie à Chamblon. À partir de 2004, il a successivement commandé l'école d'aspirants à Colombier, l'école des cadres de l'infanterie, toujours à Colombier, l'école de recrues à Bière, avant d'exercer



la fonction de chef d'état-major de la Formation d'application de l'infanterie. En 2013, il est devenu chef de l'École

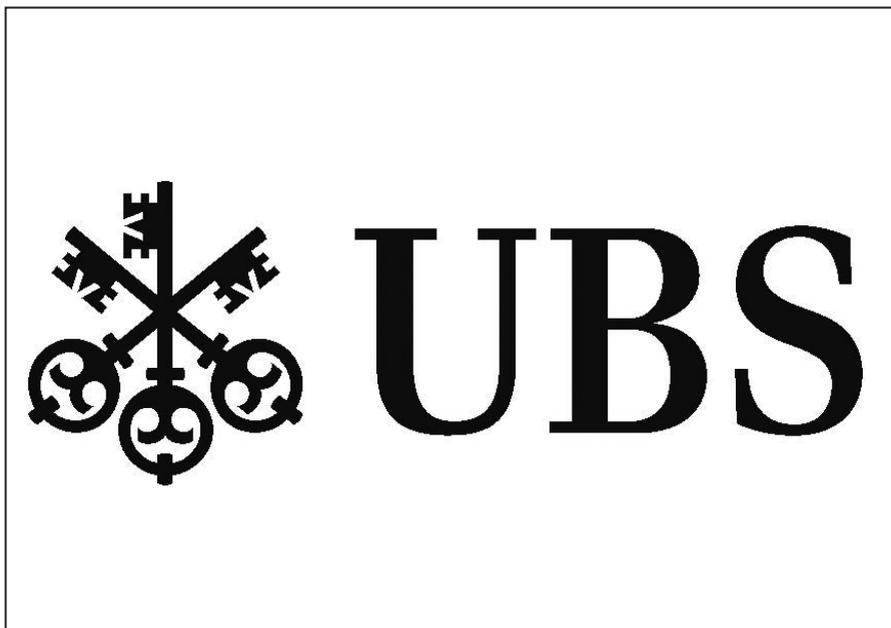
stratégique-militaire au sein de la Formation des cadres supérieurs de l'armée. En juillet 2015, il a été nommé commandant de la Formation d'application de la logistique, avec promotion au grade de brigadier. Durant six ans, le brigadier Vallat a ainsi été responsable de l'instruction de base de tous les militaires incorporés dans le domaine de la logistique de l'Armée suisse, – soit les troupes de la logistique, les troupes sanitaires et du service vétérinaire et des animaux –, ainsi que des engagements des formations subordonnées.

Nommé au grade de divisionnaire, Guy Vallat occupe désormais le poste d'attaché de défense à Paris où il succède au

divisionnaire Jean-Marc Halter. Ses nouvelles fonctions le conduisent également à Bruxelles et à Luxembourg.

Au cours de sa belle carrière, le divisionnaire Vallat a suivi diverses formations de perfectionnement. C'est ainsi qu'il a effectué au début des années 2000 un séjour à Bruxelles pour suivre les cours de l'Académie militaire. En 2013, il a également obtenu un diplôme d'études avancées en politique de sécurité à l'École polytechnique fédérale de Zurich. Son travail de mémoire portait sur la contre-insurrection.

Mon divisionnaire, encore toutes nos félicitations pour cette belle promotion!



L'Assemblée des délégués de la Société suisse des officiers siège à Delémont

Col Hervé de Weck

En ce samedi 28 août 2021, l'Assemblée des délégués de la Société suisse des officiers (SSO), qui compte 22 000 membres, siège à Delémont, une première depuis la création de l'armée fédérale moderne en 1874.

Quelque 100 délégués des sociétés cantonales et des sociétés d'Armes de la SSO sont présents, ainsi que 80 invités, dont la conseillère fédérale Viola Amherd, le conseiller aux États Charles Juillard, la présidente du Parlement jurassien Katia Lehmann, la ministre Nathalie Barthoulot, les attachés de défense d'Allemagne et de France, les commandants de corps Thomas Süssli et Laurent Michaud, respectivement chef de l'Armée et chef du commandement des opérations. La journée, organisée par le secrétariat central de la SSO et le comité élargi de la SJO se déroule dans une salle du Cinémont, équipée des moyens audiovisuels les plus modernes. Le président sortant de la SSO, le colonel EMG Stefan Hollenstein, est à la manœuvre.

La Télévision suisse romande, la Radio suisse romande – qu'on devrait plutôt appeler genevoises et lémaniques –, Canal Alpha et RFJ, les quotidiens importants brillent par leur absence, comme le 24 juin dernier au vernissage du livre *Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*, une première à notre connaissance en Suisse, aucun canton

n'ayant publié un tel ouvrage. Heureusement qu'un journaliste et un photographe du *Quotidien jurassien* ont répondu à l'invitation!



Trois cheffes chez les officiers: la ministre Nathalie Barthoulot, la conseillère fédérale Viola Amherd, la présidente du Parlement jurassien Katia Lehmann. (©SSO)

Les messages des cheffes de département

L'Assemblée des délégués commence par un film magnifique sur la ville de Delémont, en musique et sans parole, de Yannick Barthe, qui utilise le drone avec virtuosité et réussit même à rendre poétique le brouillard de Delémont!



Passage de témoin entre l'ancien et le nouveau président central de la SSO. (© SSO)

Viola Amherd monte ensuite à la tribune. La Suisse doit investir dans la sécurité, entre autres dans la cybersécurité, les forces terrestres et la protection de la population contre les menaces aériennes. Elle justifie le choix de 36 avions de combat américains *F-35A*, les plus performants et les moins chers, ainsi que du système de défense sol-air *Patriot*. Malgré le résultat serré de la dernière votation sur l'avion de combat, elle se montre optimiste sur le résultat de l'initiative lancée par le GSSA. Le problème du renouvellement des effectifs de l'armée de milice reste aigu, il faudra des changements dans l'obligation de servir, des adaptations structurelles qui nécessiteront des changements de la Constitution fédérale. D'ici 2030, les femmes dans l'Armée devraient atteindre le 10% des effectifs, et ce n'est pas un moyen de résoudre les problèmes d'effectifs. Nathalie Barthoulot se félicite de la tenue de cette assemblée des délégués à Delémont, une première qui n'a pas nécessité de grands déploiements de forces de l'ordre. La place d'armes de Bure, résolument moderne, contribue à faire connaître le Jura à de futurs touristes.

Élection d'un nouveau président central

Pour les délégués, il s'agit surtout de désigner un nouveau président pour les trois ans à venir. Pour succéder au colonel EMG Stefan Hollenstein, ils élisent à l'unanimité le colonel Dominik Knill de Thurgovie, né en 1958, président de la Société thurgovienne des officiers de 2015 à 2021. Dans sa première déclaration en français et en allemand (il maîtrise très bien la langue de Molière!), il se dit de plus en plus préoccupé par les problèmes de recrutement dans l'Armée et la Protection civile. Bien que le système de milice et l'astreinte au service militaire aient atteint certaines limites, il ne peut être question d'une révision générale d'un modèle qui a fait ses preuves et suscite l'envie dans d'autres pays.

Dans sa prise de congé, Stefan Hollenstein prolonge les propos de son successeur. Il faut assurer le renouvellement des effectifs avec des variantes crédibles et l'armée ne doit pas renoncer à plus de 50% d'une classe d'âge. Voilà un des points essentiels du dialogue sur la sécurité que la SSO mène en permanence avec le Département de la défense.

Dans son intervention uniquement en allemand, Thomas Süssli, le chef de l'Armée, résume l'état actuel du monde en quatre lettres: VUCA. Pour les professionnels américains de la sécurité, ce raccourci signifie *volatility* (volatilité), *uncertainty* (incertitude), *complexity* (complexité) et *ambiguity* (ambiguïté). C'est ainsi que l'on peut décrire le monde depuis la fin de la Guerre froide. Le chef de l'Armée, qui a rencontré la veille, pour un échange, des représentants bâlois de la politique, de l'économie et de la sécurité, voit ces quatre forces à l'œuvre en



La conseillère fédérale Viola Amherd à la tribune. Derrière, deux représentants du contingent du régiment d'Eptingen au service de France fourni par la Société des sous-officiers de Reconvilier. (© BIST-QJ)

de nombreux endroits déterminants pour la situation sécuritaire du monde et de la Suisse : en premier lieu la Chine, puissance économique et superpuissance, mais aussi société vieillissante. Il faut y ajouter le changement climatique et le

développement de l'intelligence artificielle. Thomas Süssli met également l'accent sur les futures acquisitions militaires. De nombreux systèmes terrestres lourds, tels que les chars et l'artillerie, devront être remplacés à partir de 2025.

C E N T R E
FAIVRE ENERGIE

TECHNIQUES ENERGETIQUES

Rte de Porrentruy 82
CH-2800 DELÉMONT

Tél 032 422 41 61
Fax 032 422 09 84

www.faivre-energie.ch

info@faivre-energie.ch



MAZOUT



GAZ



BOIS



COPEAUX



POMPE À CHALEUR



SOL-EAU



EAU-EAU



SOLAIRE



THERMIQUE PHOTOVOLTAÏQUE



buwaprint.ch

t-shirts & caps & ++

Rue Père Carré 12
Develier

**T-shirts et + pour
-entreprise
-société
-club**

les meilleurs prix grâce
à un équipement moderne
032 423 57 27



Afghanistan, Europe, OTAN...

Conférence du général Vincent Desportes

Maj Dimitry Queloz

Lors de sa dernière assemblée générale, la Société jurassienne des officiers a eu le plaisir de recevoir comme conférencier le général Vincent Desportes, ancien directeur de l'École de guerre, professeur à Sciences Po et à HEC, auteur de nombreux ouvrages et articles sur la stratégie et les relations internationales. Dans sa conférence et les discussions nourries qui ont suivi, il nous a fait part de sa vision de la situation géopolitique mondiale, de la nécessité pour l'Europe de sortir de l'insouciance actuelle et de se positionner en tant que puissance indépendante des États-Unis.

Pour le général Desportes, la crise mondiale actuelle touche tous les domaines et constitue un révélateur des changements fondamentaux qui sont en train de s'opérer. Nous sommes à la fin d'une période historique marquée par les idées des Lumières et l'influence déterminante de l'Occident. Aujourd'hui, la démocratie est en crise et les conceptions philosophiques qui en constituent les fondements perdent de leur influence. Dans ce contexte caractérisé par le retour de la puissance et de la souveraineté, de nouveaux défis apparaissent qui ont pour conséquence de devoir repenser la défense en Europe.

Le général Desportes a articulé sa conférence en trois parties principales : constats, discussion et propositions.

Constats

Le premier des cinq constats du général Desportes met en exergue le fait que le monde actuel est dérégulé. En effet,

l'organisation mondiale mise en place lors de la conférence de San Francisco en 1945, avec la création de l'ONU, a vécu. Elle a été tuée par ses propres fondateurs, les États-Unis. Cela n'a cependant rien d'étonnant du fait que le ver était dans le fruit dès le début. *Primus inter pares* au sein de l'organisation, les États-Unis ont toujours eu tendance à vouloir à la fois faire cavalier seul et tirer parti des possibilités offertes par l'ONU. Cette constante politique s'est accentuée avec le temps et on la retrouve avec le nouveau président Joe Biden, qui n'a pas rompu avec la ligne de ses prédécesseurs.

Deuxième constat : de nombreux États augmentent leur budget de défense et réarmement. Avec 40 % des dépenses mondiales d'armement, les États-Unis sont toujours en tête. Toutefois, la Chine augmente sans interruption ses budgets militaires depuis 26 années !

Compte tenu des dépenses intégrées dans d'autres budgets et du pouvoir

d'achat réel, les dépenses militaires chinoises sont peut-être devenues les premières au Monde en PPA. Beaucoup d'autres États ne sont pas en reste, notamment au Moyen-Orient, et ce en dépit de la pandémie actuelle.

Troisièmement, le général Desportes souligne la détérioration des liens transatlantiques. Selon lui, les États-Unis veulent une Europe forte, mais vassale, comme le montrent de nombreux événements de ces dernières années : création du Fonds européen de défense, engagement des divers contingents européens en tant que supplétifs, achat de sous-marins français annulé par l'Australie, retrait des dernières troupes d'Afghanistan... La conclusion du général Desportes est lapidaire : on ne peut plus faire confiance aux États-Unis !

Quatrième constat : la montée en puissance de la Chine. Cette dernière entend poursuivre son développement économique dans le but de devenir la première puissance mondiale à l'horizon 2049, année qui marquera le centième anniversaire de la création de la République populaire. La Chine ambitionne par ailleurs d'imposer son propre modèle et de supplanter celui des États-Unis et de l'Occident.

Enfin, le général Desportes insiste sur le basculement géopolitique mondial en direction de la région indo-pacifique où deux coalitions sont en train de se constituer. La première, autour de la Chine, la seconde, autour des États-Unis, avec notamment la récente alliance AUKUS réunissant l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis. La situation dans cette région rappelle celle des Balkans d'avant 1914 dont les tensions ont conduit à la Première Guerre mondiale.

Discussion

Pour le général Desportes, l'Europe et les États-Unis se séparent et prennent des directions de plus en plus diver-



gentes. Le basculement stratégique américain vers la région indo-pacifique n'est pas une simple parenthèse due à la singularité du seul président Trump. Opéré par son prédécesseur Obama, ce basculement se poursuit, en se renforçant, sous la direction du président Biden. Cette réorientation s'explique aisément en raison du recul de la puissance européenne, de la montée en puissance de la Chine et, aussi, il faut le souligner, du caractère de moins en moins européen des États-Unis, comme le montrent l'origine de plus en plus extra-européenne de sa population et la perte des valeurs des Pères fondateurs.

L'Europe ne doit donc plus lier son sort à celui des États-Unis, ni à celui de

l'OTAN. Celle-ci, incarnant la soumission aux États-Unis, est « plus dangereuse qu'utile » et représente « une menace pour (la) sécurité (de la France et de l'Europe) ». Le général Desportes, on le voit, ne mâche pas ses mots quand il parle de l'alliance et il se montre très critique lorsqu'il en analyse l'histoire et le développement futur prévu dans le rapport OTAN 2030.

Déjà au cours de la Guerre froide, l'OTAN mettait de côté certaines des valeurs fondamentales de l'Occident et servait prioritairement les intérêts américains, comme l'ont notamment montré les adhésions de dictatures à l'alliance (cf. le Portugal, la Grèce et la Turquie). Après la chute du Mur de Berlin, cette tendance s'est accentuée. Le secteur d'engagement de l'OTAN s'est étendu selon l'agenda stratégique américain. L'alliance s'est engagée dans des guerres contre le terrorisme en Afghanistan et en Irak. Elle a également rejeté le pacte de sécurité proposé par le président russe Medvedev en 2008. Enfin, et surtout, les États-Unis instrumentalisent la puissance russe pour contrôler les États européens et les intégrer dans leur lutte future contre la Chine.

À l'opposé, l'Europe représente un « facteur d'apaisement », un « pôle de sagesse et d'équilibre ». En ce sens, elle est « nécessaire au Monde ». Toutefois, l'Europe est un « acteur aphone ». Chaque nation européenne est trop faible seule et il n'existe pas de puissance militaire commune. Or, c'est là que le bât blesse car la puissance militaire représente un élément fondamental dans le sens où

elle seule permet de se faire entendre. Et le général Desportes de conclure : il faut que l'Europe devienne une puissance militaire.

Propositions

Dans ce XXI^e siècle, qui « est le siècle de la souveraineté et de la puissance », l'Europe « doit devenir une puissance ». « Il est temps de sonner la fin de l'insouciance. » Pour le général Desportes, il s'agit de « construire la défense de l'Europe par l'Europe ». Actuellement, ce sont les USA qui fournissent la majorité des grands systèmes d'armement et l'Europe est mal préparée à faire face à une vraie crise. L'actualité le démontre régulièrement. Il faut que les États européens se prennent en charge, qu'ils développent une base industrielle et des projets d'armement, qu'ils développent la recherche en matière de défense et qu'ils revoient les outils de la PSDC. Le général Desportes souligne toutefois un point très positif : la mise en place de l'Initiative Européenne d'Intervention (IEI). Il met également beaucoup d'espoir dans la présidence française de l'Union européenne de 2022 pour faire avancer les questions de défense.

L'Europe du général Desportes n'est pas forcément celle de l'Union européenne actuelle, même si elle ne doit pas nécessairement rompre avec elle. Selon lui, l'Europe est « aussi une vision du Monde » et c'est pourquoi elle ne doit pas gommer les nations qui la composent : « L'Europe n'est forte que de ses nations » ! Elle doit donc être une Confédération !



JUBIN FRÈRES SA

PORRENTRUUY

LIVRAISONS DE MAZOUT
STATIONS-SERVICE
SHOPS



GRATUITE!

L'achat malin!

032 466 11 75
www.jubin.ch



Des milices cantonales à l'Armée 61 (1792-1994)¹

Maj Dimitry Queloz

La Société Jurassienne des Officiers et la Société des Officiers du Jura bernois ont publié le tome II de l'*Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*. Couvrant la période 1792-1994, il sera suivi de trois autres volumes qui paraîtront entre juin 2022 et décembre 2023.

Une histoire militaire régionale

L'*Histoire militaire du Jura et du Jura bernois* représente sans doute une première en Suisse. La série propose en effet un panorama fouillé de l'histoire militaire d'une région, l'ancien Évêché de Bâle. Le lecteur y trouvera donc une vaste synthèse qui manquait en raison du peu d'intérêt porté pendant longtemps par les historiens jurassiens à l'histoire militaire. Ceux-ci, souvent inspirés par l'École des Annales, préféreraient se pencher sur la Question jurassienne ou sur les projets de place d'armes aux Franches-Montagnes et en Ajoie, deux thèmes par ailleurs liés. En fin de compte, ce sont les corps de troupes et les sociétés d'officiers qui ont mené les études d'histoire militaire, auxquels viennent s'ajouter quelques historiens isolés qui ont, par exemple, réalisé leur mémoire de diplôme.

Si les tomes II et III, rédigés par le lieutenant-colonel EMG Edouard Vifian et le colonel Hervé de Weck, exploitent et synthétisent de nombreuses études pu-

bliées depuis les années 1980, le tome I, écrit par la médiéviste Antonia Jordi, s'intéresse à un sujet hélas fort peu étudié jusqu'à présent. En effet, la défense de la Principauté épiscopale de Bâle au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime n'avait jamais été abordée de manière systématique en raison des difficultés liées aux sources, souvent en allemand, qui demandent une formation linguistique et paléographique spécifique. L'apport scientifique de ce volume I sera donc d'un intérêt tout particulier.

Dans le tome IV, le capitaine Sébastien Dupuis étudie la conscription dans l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle durant la période révolutionnaire, sujet qui méritait aussi d'être approfondi. Occupés puis annexés par la France révolutionnaire et impériale, les territoires de l'ancien Évêché ont été soumis à la conscription obligatoire et ont ainsi dû fournir des troupes aux armées françaises, soit quelque 4000 hommes dont la moitié ne reviendra pas au pays. Cela n'a pas été sans une résistance certaine

¹ Col Hervé de Weck: Histoire militaire du Jura et du Jura bernois. Tome II: Des milices cantonales bernoises à l'Armée 61 (1792-1994). Delémont, Saint-Imier, Éditions D+P, Walter von Känel, 2021.

et les « Jurassiens » ont vu avec soulagement la fin du régime napoléonien.

Quatre fils rouges

Le tome II comprend 13 chapitres thématiques articulés chronologiquement. Il serait difficile d'en faire ici une synthèse en quelques pages en raison de la diversité des sujets abordés. Il est cependant possible de faire ressortir quatre principaux fils rouges qui accompagnent le lecteur sur l'ensemble du livre, ou presque : l'organisation des troupes, l'importance opérative, voire stratégique du territoire, la fortification, les occupations et les mobilisations.

L'organisation des troupes

Au cours des quelque deux siècles couverts par l'ouvrage, les troupes jurassiennes ont connu de nombreuses organisations différentes, variant en fonction des États souverains successifs qui ont dominé la région et des lois d'organisation militaire. Après la défaite française et l'intégration de l'ancien Évêché de Bâle au canton de Berne, les habitants sont touchés par la disparition progressive du service étranger et par la mise en place du nouveau système de milices cantonales chapeauté par le Règlement militaire fédéral de 1817. Ils servent dans l'armée bernoise sous le régime du Règlement militaire de 1818. Après 1848 et l'adoption de la première constitution fédérale, c'est l'Ordonnance de 1852 qui régit l'organisation des troupes bernoises. Quatre bataillons d'infanterie sont dès lors recrutés dans le Jura bernois. La Constitution fédérale de 1874 et l'Ordonnance militaire de 1875 qui en découlent réorganisent l'armée qui devient désormais une compétence purement fédérale. Les contingents

cantonaux sont supprimés, l'obligation de servir pour tous les citoyens mâles âgés de 20 à 44 ans instaurée. Les quatre bataillons d'infanterie du Jura bernois reçoivent les numéros 21, 22, 23 et 24 qu'ils conserveront jusqu'à la Réforme d'Armée XXI en 2003. Il faut cependant attendre l'Organisation des troupes de 1911 pour avoir une organisation militaire qui respecte les limites cantonales : les fantassins jurassiens sont regroupés au sein du Régiment d'infanterie 9. Entre 1938 et 1947, ce dernier devient « virtuel », ses différents bataillons servant de troupes aux Brigades frontière 2 et 3. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les régiments d'infanterie suisses sont modernisés et restructurés. C'est ainsi qu'une compagnie régimentaire de DCA est créée en 1950, une antichar en 1954 et c'est avec l'Armée 61 que le bataillon d'infanterie est créé. La mécanisation se fait plus lentement. Les chevaux disparaissent du Régiment 9 en 1968 seulement. Un seul bataillon, le 22, devient un bataillon mécanisé en 2002. Avec la création du canton du Jura, des adaptations sont apportées à l'organisation du Régiment 9 : les commandants proviennent alternativement du Jura et du Jura bernois, le bataillon 24 devient jurassien, le 21 reste bernois, tandis que le 22 est mixte.

L'importance du territoire de l'ancien Évêché de Bâle

Le territoire de l'ancien Évêché de Bâle joue un rôle opératif, voire stratégique, important tout au long de la période étudiée. Sous la Révolution, il constitue une des portes d'entrée des armées françaises en Suisse. Lors de la chute de Napoléon, qui se fait en deux temps, les

armées alliées occupent et traversent le territoire pour envahir la France. Durant une grande partie du XIX^e siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale, la France étant perçue comme une menace importante, voire la principale pour la Suisse, le Jura bernois revêt une importance fondamentale dans le dispositif de défense helvétique. Entre 1914 et 1918, le territoire se situe à l'extrémité Sud de la ligne du front franco-allemand. Le gros de l'armée suisse est donc stationné à la frontière Nord-Ouest du pays. La mission consiste à protéger la frontière contre d'éventuelles violations par l'un ou l'autre des belligérants. Toutefois, le territoire du Jura bernois pourrait aussi être utilisé par ces derniers pour contourner le front qu'ils n'arrivent pas à percer. En France, on craint une opération allemande à travers le territoire suisse et on prévoit une intervention militaire pour la contrer, dans un premier temps sans (Plan H), puis dans le cadre d'une coopération avec l'armée suisse (Plan H'). Durant une grande partie de la Seconde Guerre mondiale, l'armée suisse ne défend pas l'Ajoie, la première ligne de défense se situant sur Les Rangiers. Pendant la « drôle de guerre », la situation est similaire à celle du conflit précédant et, tant en Suisse qu'en France, on craint un passage de la Wehrmacht à travers le Nord-Ouest du pays. Il en découle un nouveau projet de coopération militaire franco-suisse qui prévoit l'intervention de trois armées françaises en Suisse avec une concentration des forces dans la région du Gempen. Les Allemands passeront par le Nord de la France, mais d'importants combats aériens auront lieu en mai-juin 1940 au-dessus l'Arc jurassien. À la fin de la guerre, après la période de concentration des troupes dans le Réduit, des mesures

de défense « légères » sont prises en Ajoie pour éviter des violations plus ou moins importantes de frontières au moment où la 1^{re} Armée française remonte la vallée du Rhône pour se diriger vers l'Alsace puis le Sud de l'Allemagne et que des combats contre les armées allemandes pourraient déborder en Suisse. Durant la Guerre froide, c'est la crainte d'une opération des forces du Pacte de Varsovie qui dicte les plans de défense de la Suisse et du Jura bernois. Une action pour contourner la défense centrale de l'OTAN en Allemagne est possible d'autant que l'Autriche représente un ventre mou, mais une attaque contre la Suisse par l'Ouest est aussi possible une fois les différents pays européens conquis pour « liquider » la Suisse restée neutre.

La fortification

En raison de l'importance tactique, opérative, voire stratégique du territoire du Jura bernois, diverses fortifications sont planifiées ou réalisées dès la fin du XIX^e siècle. La défense de l'Ajoie nécessitant un camp retranché absorbant trop de moyens, l'État-major renonce à cette entreprise durant la Belle Époque et se contente de planifier diverses fortifications de campagne aux Rangiers et sur certains terrains-clés du Jura bernois. Précisons que les progrès en matière d'artillerie conduisent à une grande incertitude concernant les fortifications et que les efforts de l'armée en la matière se concentrent sur d'autres secteurs plus importants du territoire suisse. Durant la Première Guerre mondiale, les troupes aménagent essentiellement des ouvrages de campagne sur les passages les plus importants du Jura en raison du manque de moyens et de la nécessité de

ENTREPRISE DU **GAZ** S.A.

CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Siège principal:

Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTUY
Tél. 032 465 96 20

Succursales:

Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT
Tél. 032 422 29 25

Rue de la Courtine 26 | 2740 MOUTIER
Tél. 032 493 37 27

info@gazsa.ch | www.gazsa.ch

la Mobilière

Agence générale du Jura

ne pas péjorer l'instruction. Les années 1920 et le début des années 1930 sont marqués par le pacifisme et les restrictions budgétaires. Ce n'est qu'à partir de 1938 que l'on reprend la question des fortifications dans le Jura bernois. C'est donc durant la guerre elle-même que l'on construit des fortifications permanentes : dans le Jura, ce seront les positions fortifiées des Rangiers et du Vorbourg. Après 1945, certains ouvrages sont abandonnés, d'autres modernisés : l'armement devient plus performant, les obstacles plus rapides à installer, le camouflage plus discret. Dans les années 1970, nombre de fortifications existantes deviennent obsolètes en raison des progrès de l'armement, d'autant que la doctrine de l'armée suisse évolue de plus en plus vers la mobilité. La fin de l'URSS et la réforme Armée 95, qui voit les effectifs diminuer massivement et les brigades frontières supprimées, entraînent l'abandon de quelque 13 000 ouvrages fortifiés en Suisse, dont la quasi-totalité de ceux situés dans le secteur de la Brigade frontière 3. Nombre d'entre eux sont vendus à des prix symboliques et sont ouverts au public grâce à des associations.

Occupations et mobilisations

Les seules véritables occupations militaires du territoire de l'ancien Évêché de Bâle ont lieu durant les périodes révolutionnaire et impériale, avec les occupations des armées françaises et alliées. Au cours du XIX^e siècle, ce que nombre de partisans de la création du Jura ont appelé « occupations » pour des raisons idéologiques et politiques sont en fait des services d'ordre qui ont lieu au moment de la Régénération lorsque le nouveau pouvoir cantonal libéral s'en prend au clergé qui s'oppose à lui, en 1851 à Saint-Imier et lors du Kulturkampf entre 1873 et 1878 dans les districts catholiques.

Il n'y a pas qu'au cours des deux conflits mondiaux que des troupes jurassiennes ont été mobilisées. Lors de la guerre du Sonderbund, les trois bataillons jurassiens sont mis sur pied, mais ils ne participeront pas réellement à la campagne. En 1919, au moment des procès des meneurs de la grève de 1918, le Régiment 9, commandé par le lieutenant-colonel Guisan, est envoyé à Zurich pour y maintenir l'ordre. Enfin, ce même régiment est engagé à Genève en 1954 lors de la conférence des « Quatre Grands » qui vise à régler politiquement les guerres de Corée et d'Indochine.

BULLETIN DE COMMANDE



Armée et Question jurassienne L'ère des réformes

«Armée 95», «Armée XXI», «DEVA»

1945-2019

ÉDOUARD VIFIAN
HERVÉ DE WECK

TOME III

HISTOIRE MILITAIRE DU JURA ET DU JURA BERNOIS

Éditions D+P SA
Société jurassienne des officiers
Société des officiers du Jura bernois

Données techniques

Format 24 x 19 cm, en quadrichromie, relié, couverture cartonnée et laminée

Contenu env. 300 pages et 150 photos

Sortie de presse Juin 2022

Prix de souscription CHF 55.– jusqu'au 30 avril 2022 (frais d'emballage et de port non compris). Dès le 1^{er} mai 2022, CHF 65.–

Commande des 4 volumes de l'*Histoire militaire du Jura et du Jura bernois* au prix spécial de CHF 220.– (frais d'emballage et de port compris)

découper ici

Nom _____

Prénom _____

Courriel _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

passe commande de

exemplaire(s) du tome 3 de l'*Histoire militaire du Jura et du Jura bernois* au prix de souscription de CHF 55.– jusqu'au 30 avril 2022. Dès le 1^{er} mai 2022, CHF 65.– (frais d'emballage et de port non compris).

exemplaire(s) du tome 2 de l'*Histoire militaire du Jura et du Jura bernois* au prix de CHF 65.– (frais d'emballage et de port non compris).

exemplaire(s) l'*Histoire militaire du Jura et du Jura bernois (4 volumes)* au prix spécial de CHF 220.– frais d'emballage et de port compris).

Date _____

Signature _____

Bulletin à retourner aux Éditions D+P SA, 6, route de Courroux,
2800 Delémont ou par courriel à marketing@lqj.ch

Bâtiment - Génie civil - Travaux spéciaux

dell'anna enzo

2740 Moutier - 032 493 54 20

www.dellanna.ch

Menuiserie Denis Froté



2946 Miécourt

Fenêtres bois-alu

MINERGIE®

Meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie

079/435.81.73

www.menuiserie-denis-frote.ch

Dannemarie et Saint-Imier : Deux inaugurations de musées militaires en septembre 2021

Col Hervé de Weck

L'Espace muséal «Troupes jurassiennes» à Saint-Imier

Animation particulière à proximité du Musée régional de Saint-Imier, en ce jeudi 30 septembre 2021. Un détachement du régiment d'Eptingen, en uniforme rouge et blanc, escorte une brochette de personnalités, entre autres Hervé Gullotti et Katia Lehmann, présidents du Grand Conseil bernois et du Parlement jurassien, Pierre-Alain Schnegg et Martial Courtet, membres des Gouvernements bernois et jurassien, le colonel Fabien Kohler, président de la Société jurassienne des officiers, et le major EMG Patrick Hofstetter, son homologue de la Société des officiers de Bienne et environs.

Un espace inter-jurassien

Le Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont, ainsi que le Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy ne disposant pas de la surface nécessaire, l'Espace muséal «Troupes jurassiennes» prend ses quartiers à Saint-Imier dans des locaux de 170m² qui ont accueilli en 1806 les troupes

françaises du général Oudinot, avant de servir de salpêtrière aux soldats de Napoléon I^{er}. La Commune de Saint-Imier a acquis le bâtiment appartenant à la Fondation de la Reine Berthe, les lieux ont fait l'objet d'importants travaux d'assainissement et d'adaptation. La République et Canton du Jura, ainsi que le Conseil du Jura bernois ont accordé d'importants soutiens financiers. Et les représentants des deux Gouvernements cantonaux, le 30 septembre 2021, de se féliciter de



*La galerie des uniformes et des armes.
(© Cédric Gschwind)*

cette réalisation interjurassienne, en espérant qu'elle ne soit pas la dernière. Walter von Känel, président d'honneur

Le Groupe « Espace muséal »

Nom	Domicile	Activités actuelles ou passées	Domaine de compétence
Col Walter von Känel	Saint-Imier	Président d'honneur de Longines, ancien commandant des régiments d'infanterie 46 et 9	Conception, chef de projet, financement, relations publiques
Col Hervé de Weck	Porrentruy	Historien militaire	Auteur des panneaux de l'exposition, conseiller des réalisateurs de vidéos, chef du projet « Histoire militaire du Jura et du Jura bernois »
Br Jürg Keller	Sugiez	Officier de carrière, chef d'arme de l'infanterie	Conception et élaboration des diaporamas et de leurs cartes
Br Jean-Pierre Weber	Bettlach	Directeur de la Fabrique de munitions à Thoun, ancien commandant de la brigade frontière 3	Vie quotidienne des troupes, recherche de mécènes, traductions
Ottavio Di Chio	Lausanne	Bureau d'architecture La Cellula Lab (Lausanne)	Restauration et adaptation des locaux, muséographie, scénographie, réalisation des moyens audiovisuels
Bruno et Cedric Gschwind	Aesch	Kaiser Kostüm AG (Aesch)	Recherches en archives, reconstitution et confection des uniformes (1350-1815)
Andreas Laubacher	Baden	Fondation Musée de l'Armée	Uniformologie, équipements, armements
Patrick Tanner	Saint-Imier	Maire de Saint-Imier	Dissolution Fondation Reine-Berthe, financement, relations avec les monuments historiques du Canton de Berne
Diane Esselborn	Neuchâtel	Conservatrice du Musée régional de Saint-Imier	Coordination Musée régional de Saint-Imier – Espace muséal « Troupes jurassiennes »
Col Fabien Kohler	Vicques	Service de l'enseignement, Delémont; président de la Société jurassienne des officiers	Recherche de mécènes, relations publiques
Maj Christian Gäumann	Bienne	Protocole militaire, Berne; président de la Société des officiers du Jura bernois	Recherches de mécènes, relations publiques

de Longines et ancien commandant des régiments d'infanterie 46 et 9, a rassemblé plus de 1,5 million de francs, la plus grande partie en dons d'institution, d'entreprises et de privés (certains résidents à l'étranger). Depuis de nombreuses années, il s'engage en faveur de l'histoire des troupes recrutées dans le Jura historique. L'Espace muséal marque l'aboutissement d'un travail d'équipe, depuis les années 1980, de recherches de documents, de rassemblements d'objets militaires, de recensements de collections, d'éditions et de publications, de démarches administratives.

En déambulant dans l'Espace muséal

La surface disponible et la topographie des lieux obligent à faire des choix, parfois délicats, à se concentrer sur l'infanterie et la cavalerie jurassiennes depuis l'époque des guerres de Bourgogne, accessoirement sur les chefs, essentiellement sur les soldats, leurs engagements, leurs vies, leurs uniformes, leurs

armes personnelles, leurs matériels personnels. L'Espace muséal, qui n'est pas un amoncellement de fusils et d'uniformes, met en scène l'histoire des troupes jurassiennes. Chronologiquement, l'exposition présente les milices de la Principauté épiscopale appelées bannières, l'annexion par la France révolutionnaire, le rattachement de la Principauté épiscopale au Canton de Berne, ainsi que les bouleversements politiques et les périodes de guerre en Europe, pour se terminer aux réformes « Armée 95 » et « Armée XXI ».

D'emblée, les autorités fédérales classent l'Espace muséal musée dans la « catégorie A », ce qui permet au Musée national, à la Fondation du Musée de l'Armée suisse, au Centre de collections d'armes et d'uniformes de l'Armée à Thoun de lui faire don ou d'y mettre en dépôts des armes, des équipements, des drapeaux significatifs pour la région. Mémoires d'ici à Saint-Imier va accueillir les archives et la bibliothèque de l'Espace muséal.

La périodisation de l'histoire militaire du Jura et du Jura bernois

1. De la bataille de Morat (1476) à la disparition de la Principauté épiscopale (1792)
2. Occupation française (1792–1813)
3. Passage de troupes coalisées antinapoléoniennes (1813–1815)
4. Déploiement défensif contre une menace étrangère (1870–1871, 1914–1918, 1939–1945)
5. Maintien ou rétablissement de l'ordre par la troupe dans le nord du Jura bernois (1831–1832), dans le vallon de Saint-Imier (1851), dans le nord du Jura bernois pendant le Kulturkampf (1871-1874)
6. Service d'ordre du régiment d'infanterie 9 à Zurich (1919) et à Genève (1954); mise de piquet des troupes (1968)
7. L'époque des réformes (1995–2020)



Le cheval des Franches-Montagnes qui sert – avec livret de service! – dans la cavalerie et les troupes du train.

Histoire militaire du Jura et du Jura bernois

- Tome 1 : Antonia Jordi : *L'Évêché, la Principauté épiscopale de Bâle. 999-1792.* Traduction en français par le Lt col Bernard Roten (publication juin 2023).
- Tome 2 : Col Hervé de Weck : *Des milices cantonales bernoises à l'Armée 61.(1792-1994)* (publication juin 2021).
- Tome 3 : Lt col EMG Edouard Vifian et col Hervé de Weck : *Armée et Question jurassienne – L'ère des réformes (« Armée 95 », « Armée XXI », « DEVA »).* 1945-2019 (publication juin 2022).
- Tome 4 : Cap Sébastien Dupuis : *L'ancienne Principauté épiscopale de Bâle sous occupation française – La conscription, le 61^e régiment de ligne. 1792-1814* (publication décembre 2023).

La scénographie, conçue par l'architecte suisse Ottavio Di Chio, patron de la Cellula Lab à Lausanne, comporte une salle où le visiteur peut visionner le contexte international, national et régional dans lesquels les contingents jurassiens ont servi, ainsi que des vitrines « Uniformes et armes ». Les reconstitutions des tenues militaires et des uniformes jusqu'en 1815 – des chefs-d'œuvre – sont dues à deux artisans hors pair, Bruno et Cedric Gschwind,

patrons de Kaiser Kostüm à Aesch. Sur le circuit se trouve une maquette du système frontalier de postes d'observation et de fortins échelonnés dans la profondeur pendant la Seconde Guerre mondiale, la reconstitution d'une tranchée suisse (1914-1918). Diverses vidéos de 3-4 minutes offrent des présentations qui se veulent modernes, dynamiques et interactives, travaillées par les spécialistes de Cellula Lab.

L'«Histoire militaire du Jura et du Jura bernois»

L'Espace muséal, qui se veut historiquement objectif, n'évoque pas des sujets politiques et «sensibles», comme Eugen Corrodi, officier suisse de Bienne, devenu *Obersturmbannführer SS*, les projets de place d'armes aux Franches-Montagnes et en Ajoie, la contestation au sein du régiment d'infanterie 9 à la fin des années 1960, les «mesures de précaution» prises en 1968 par le Conseil fédéral. De tels thèmes, on les trouvera dans *l'Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*, éditée par D+P à Delémont, en étroite collaboration avec les sociétés d'officiers du Jura et du Jura bernois. Le tome 2 est sorti en juin 2021, à l'occasion de l'ouverture de l'Espace muséal de Saint-Imier.

En bref

– Étonnant ce qu'on peut mettre en valeur sur une surface de 170 m², mais il

faut avoir le courage de ne pas tout vouloir présenter!

– L'Espace muséal «Troupes jurassiennes», c'est une exposition permanente qu'il faudra reconfigurer périodiquement, mais également des expositions temporaires, sans lesquelles tout musée, figé, perd de son attractivité.

– L'Espace muséal vise le grand public, pas forcément initié à l'histoire militaire. Il doit jouer avec le multimédia (présentations interactives, choix du sujet par le visiteur), des films d'archives, le quotidien du soldat. Il «raconte des histoires» scientifiquement solides, concrétisées par des objets, des diaporamas, des vidéos, etc.

– Chaque période est brièvement présentée avec des documents et des illustrations attractives. Le visiteur peut choisir les aspects qui l'intéressent.



Reconstitution d'une tranchée suisse de 14-18. (© La Cellula Lab Lausanne)

À Dannemarie, le Mémorial de Haute-Alsace sur la Première Guerre mondiale

Le 19 septembre 2021, Alexandre Berbett, maire de Dannemarie en Haute-Alsace (2250 habitants), inaugure, en présence de nombreuses personnalités politiques alsaciennes, le Mémorial de Haute-Alsace qui a coûté 2,5 millions d'euros, dont 1,2 million à la charge de la Ville. Le musée se trouve dans une ancienne usine Peugeot d'une surface utile près de vingt fois supérieure à celle de l'Espace «Troupes jurassiennes» à Saint-Imier! Les bénévoles de l'Association Tranchées oubliées, présidée par Jacky Sontag, ont fourni une importante partie des objets exposés et offert d'innombrables heures de travail.

La scénographie met en évidence la vie quotidienne, les attitudes, tant des soldats que des civils pendant la Grande guerre. Le Mémorial de Haute Alsace présente sept thèmes principaux: l'Alsace sous administration impériale (1870-1914), sa reconquête très partielle en 1914, les combats dans la région, une reconstitution de la vie quotidienne dans les tranchées françaises et allemandes, les spécificités de la guerre dans le Sundgau, le Sundgau et la ville de Dannemarie, le «Kilomètre 0» du front Ouest à l'intersection des frontières allemande, française et suisse.

Le saillant de Porrentruy, territoire suisse, se trouve presque enclavé par l'Allemagne et la France. C'est au Largin (commune de Bonfol) que se situe le «Kilomètre 0». À la fin septembre 1914, les troupes françaises qui ont repoussé les troupes du *Reich* de quelques



Le Mémorial de Dannemarie remplit un «devoir de mémoire», mais veut favoriser également la réconciliation et la collaboration franco-allemande, comme en témoignent ces uniformes des deux anciens belligérants.

kilomètres, aménagent des tranchées qui bordent la frontière suisse, à 300–400 mètres des positions allemandes.

Dans le secteur Le Largin – Vieil Armand, le front ne va pratiquement pas bouger jusqu'en novembre 1918. Il passe pour calme, à tel point que l'historiographie française en fait très rarement mention. Une percée y exigerait des forces considérables. Le *Kronprinz*, en février 1916, le choisit pourtant pour détourner l'attention de l'offensive allemande en préparation contre Verdun. Sur ce front «secondaire» on meurt tout de même, et quotidiennement, plus particulièrement en 1917. Les Allemands, en particulier, lancent des coups de main, conduisant parfois à la capture de postes entiers, dans le but de dissuader les Français d'y prélever des troupes qui seraient bien utiles ailleurs. En 1918 des divisions américaines viennent sur le front du Sundgau pour s'aguerrir au combat.

Principale ville d'Alsace sous autorité française entre Belfort et Mulhouse, à proximité d'un front stabilisé à l'ouest d'Altkirch, Dannemarie abrite divers commandements militaires et administrations françaises. L'armée des Vosges y installe provisoirement une administration militaire chargée de réorganiser l'approvisionnement en vivres, en électricité et en eau, ainsi que les transports et l'enseignement. Il faut encore rendre la justice, surveiller les populations, contrôler la gestion des communes, préparer le retour définitif de cette portion d'Alsace dans le giron de la France.



Une pose très symbolique.



Sur le circuit du Mémorial, reconstitution d'une tranchée française.



SAMI
EQUIPEMENTS



SAMI
BÂCHES



SAMI
FEU



SAMI
TRANSPORT



SAMI
PELLETS

Braun Pierre-Yves – Moirandat Philippe

www.sami-equipements.ch

Le vol des chevaux

Plt Jean-Luc Eberlin

Les 8 et 9 avril 2021, l'Armée suisse a transporté des chevaux avec un hélicoptère *Super Puma*¹.

Quelle drôle d'idée !

Et ce n'est pas si évident que ça. Revenons dans le passé, au temps des *Alouettes III*: un exercice de cet acabit s'est terminé par un tragique accident, le cheval ayant basculé en avant, sortant de son filet en plein vol et s'écrasant à terre. Il s'est avéré que le filet prévu pour le gros bétail tel que la vache était totalement inadapté pour le cheval, à cause du déplacement du centre de gravité de celui-ci vers l'avant, pratiquement en dehors du filet, alors que celui d'une vache est bien positionné en son centre.

Plus de trente ans après, les choses ont évolué: le *Super Puma* a détrôné l'*Alouette*, le filet de sauvetage pour cheval a fait son apparition et le cheval a vu son statut social prendre de l'importance avec la démocratisation du sport équestre.

La question du transport chevalin pour des motifs sanitaires est donc venue sur le devant de la scène, la valeur financière d'un cheval étant un facteur important

pour son avenir, et la demande pour sauver un animal suite à un accident, une blessure ou une maladie un puissant motif pour élaborer un concept de prise en charge et d'évacuation.

D'autre part, les compétences techniques vétérinaires de pointe étant essentiellement regroupées dans des centres, universitaires ou non, le facteur temps entre le moment du départ du site où se trouve le cheval et la prise en charge de la pathologie par le personnel compétent ne doit pas excéder 4 heures, pour éviter des complications infectieuses.



Préparation au vol avec, notamment, l'installation du filet de sauvetage et du capuchon. (© VBS/DDPS)

¹ Un film d'amateur a été réalisé lors de ces journées, avec l'accord des responsables de l'exercice. Il peut être commandé auprès de l'auteur à l'adresse suivante: jleberlin@bluwin.ch.

Il s'ensuit que le Professeur Anton Fürst de la clinique vétérinaire universitaire de Zürich et le colonel Stéphane Montavon, vétérinaire en chef de l'Armée, ont mis sur pied un exercice de transport équin avec le concours des Forces Aériennes Suisses, qui ont fourni un *Super Puma* et un *EC 635*, avec tout le personnel nécessaire.

Cet exercice devait pouvoir répondre aux questions suivantes :

- Le filet de sauvetage pour cheval est-il opérationnel ?
- Combien de temps et comment un cheval peut-il voyager dans les airs ?
- Peut-on faire un transport combiné ?
- Comment se comporte le binôme « transporteur-transporté » ?

Les réponses fournies lors de ces deux journées ont mis évidence les points suivants :

- Les filets de sauvetages sont opérationnels, faciles à manipuler et la sécurité des chevaux en vol est garantie.
- Le temps de vol de $\frac{3}{4}$ d'heure prévu a aisément été franchi, avec une vitesse de transit de 140 km/h en large boucle, sans balancement inopportun de la charge sous élingue, un câble de 25 m de long.
- Pour voyager, le cheval a été monitoré avec un capteur de la fréquence cardiaque sous bandage thoracique et une sonde thermique rectale fixée à la marge anale, le tout relié par Wifi à un ordinateur portable. En outre, une légère sédation injectée par voie veineuse avant l'envol a permis au cheval d'éviter un stress inutile. Une couverture, un capuchon pour

protéger la tête et les yeux du vent relatif et des bouchons dans les oreilles contre le bruit de l'hélicoptère ont complétés la préparation. Les paramètres du fonctionnement cardiaque et de la température interne de chaque cheval ont été suivis en temps réel à bord de l'hélicoptère d'accompagnement *EC-635* pendant les vols.



Le Super Puma et son cheval sous élingue. (© VBS/DDPS)

- Un transport multiple est tout-à-fait réalisable ; les chevaux sont alors équipés de jambières pour sécuriser leurs pattes, évitant ainsi les chocs entre animaux et des stress inutiles.

– Le binôme transporteur-transporté reste stable tout au long du vol, la longueur du câble de transport sous l'hélicoptère ayant été décidée à 25 mètres pour cet exercice. Lors du transport triple, les filets portant les chevaux extérieurs avaient une allonge augmentée pour venir se joindre au filet central, de façon à ce que les trois chevaux soient toujours côtes-à-côtes après le décollage.

Pour que l'exercice puisse avoir lieu, les incidences externes devaient être aussi maîtrisables que possible. C'est ainsi que le colonel Montavon a jeté son dévolu sur le plateau des Franches-Montagnes, sur le site du Marché-concours à Saignelégier.

La météo a généreusement mis à disposition un soleil un peu voilé, sans vent,

pour les deux jours. Le public et les médias ont répondu présents, la RTS se fendant d'une brève lors du journal télévisé du 9 au soir.

À l'heure du bilan, le Professeur Fürst et le colonel Montavon ont estimé avoir répondu positivement à toutes les questions ayant motivé cet exercice. Les données recueillies pour chaque cheval ont été utilisées pour un travail universitaire ultérieur; les pilotes du *Super Puma* transportant des chevaux ont acquis une expérience nouvelle; le public a longuement applaudi tout le personnel qui s'est impliqué pour la réussite de cet exercice.

Le dernier mot reviendra au Professeur Fürst: « Si on veut transporter des chevaux avec l'hélicoptère, c'est possible. »



Z.I. Les Grandes Vies 38
2900 PORRENTROY
Tél. 032 466 24 62
Fax 032 466 14 82



assidu

consultants en assurances
depuis 1979



**Les fameuses bières
artisanales jurassiennes
depuis 1997**

Renaissance des entreprises militaires privées : quelques hypothèses

Col EMG Christian Bühlmann¹

Plusieurs courants qui animent la politique mondiale ont conduit à une renaissance des entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP). Cette réviviscence des armées privées représente à la fois un indicateur de transformations fondamentales du système international et de l'État, son acteur majeur, ainsi qu'un marqueur de nouvelles formes de menaces. On propose dans cet article de préciser brièvement cette dynamique en explicitant la relation entre mercenariat, guerre et formation de l'État. Par une involution de cette causalité, on inférera en conclusion une modification potentielle de l'État nécessaire à la gestion des guerres nouvelles.

La sociologie historique du politique pour expliquer l'éclipse des entreprises militaires

Une des conceptualisations les plus achevées de l'influence de la guerre sur l'émergence et le développement de l'État européen revient à Charles Tilly. Le politiste américain renverse la perspective traditionnelle selon laquelle les institutions politiques (*polities*) représenteraient les déterminants de la préparation à la guerre. Au contraire, il avance que la structure de l'État nation « *appeared chiefly as a by-product of rulers' efforts to acquire the means of war* » et affirme ainsi que « la guerre fait les États ».

Dans une perspective historique et occidentale, le développement de la guerre et celui de l'organisation étatique s'opèrent en boucle : l'État se renforce pour faire la guerre à ses concurrents tandis que la transformation de la guerre amène l'État à se consolider.

En découle finalement, par effet de bord, l'affermissement de la représentation politique et de la démocratisation de ces États. Un changement majeur de la conduite de la guerre amène généralement une transformation conséquente du sous-système militaire qui, à son tour, peut remanier le système politique. Bernard Wicht affirme de manière concise que « l'État national est avant tout une machine de guerre ».

¹ Christian Bühlmann, colonel EMG, officier de carrière de l'armée suisse, chef d'état-major du Centre de politique de sécurité – Genève (GCSP). Courriel : stratos@christian-buehlmann.ch. Cet article résume une publication de Pierre Streit et de l'auteur parue dans la revue *stratos* 1-21 (<https://doi.li/stratos1-21>). Il présente les opinions personnelles de l'auteur, non celles du GCSP ou du groupement défense.

Les références et la bibliographie sont aussi disponibles sous www.christian-buehlmann.ch/s/19o2h. Les références figurent dans l'original ou peuvent être demandées à l'auteur.



Mercenaires confédérés traversant les Alpes après la prise de Crémone en 1509 durant la guerre de la ligue de Cambrai.

En d'autres termes, la transformation de la guerre a conduit à la formation de l'État national, qui a monopolisé la bureaucratie, la fiscalité ainsi que la violence légitime et déterminé une forme conflictuelle unique, la guerre interétatique. Ces forces ont, pour deux raisons, conduit à l'éclipse des entreprises militaires : *premièrement*, si la violence légitime ne devait appartenir qu'à l'État souverain, tout adversaire devait disparaître. *Deuxièmement*, l'État répondait de la violence originaire de son territoire vis-à-vis des autres États, même sans la cautionner. La suppression des entreprises militaires privées prévenait ces risques.

Renaissances des entreprises militaires : quelques hypothèses

Depuis quelques années, des organisations militaires privées, comme la SADAT turque ou le *Wagner Group* russe, sont apparues et se sont développées. Quelles sont les conditions de cette renaissance ? On proposera ici plusieurs niveaux d'explications : (1) les intérêts nationaux ; (2) les modifications internes des ordres politiques ; (3) les modifications de la guerre et leur impact sur l'État.

La première perspective apporte des réponses basées sur les intérêts nationaux : la résurgence des entreprises militaires correspond à une expansion des options d'emploi ou de menace d'emploi de la force. On relèvera de ce fait plusieurs paramètres explicatifs. *Tout d'abord*, les EMSP offrent une « superb plausible deniability » : un État peut engager indirectement des mercenaires pour remplir des tâches dont il souhaite se distancer officiellement, comme ce fut le cas de la Russie en Syrie ou en Ukraine. *Deuxièmement*, les sociétés occidentales sont devenues très sensibles aux pertes humaines. L'emploi d'EMSP formées d'opérateurs étrangers autorise des opérations de plus haute intensité, ou plus risquées sans externalités négatives auprès de l'opinion publique. *Troisièmement*, les EMSP spécialisées peuvent apporter des ressources spécialisées (hélicoptères de combat, forces spéciales) à des États qui en sont dépourvus.

Le deuxième niveau d'analyse se concentre sur la transformation interne des États intervenue depuis le milieu des années septante, en se focalisant sur le



Rencontre entre Lord Clive et Mir Jafar après la bataille de Plassey en 1757. La puissante Compagnie britannique des Indes orientales, créée en 1600, disposa de fonctions militaires et administratives régaliennes en Inde.

Royaume-Uni et les États-Unis. D'un côté, la crise qui a suivi la guerre du Kippour en 1973 a conduit à une remise en question de l'État social, à une réduction des impôts et à une tendance à l'externalisation néolibérale des tâches publiques. Dans ce sens, le remplacement de la conscription par la professionnalisation des armées occidentales entre les années septante et nonante peut être interprété comme un précurseur du recours aux EMSP. C'est une démonopolisation de l'État par la professionnalisation, puis l'externalisation partielle de la coercition, la réduction de la taxation et du service public.

La représentation politique et l'État providence pouvaient être compris comme une compensation des sacrifices de la conscription, la diminution de l'État social comme un corollaire de la professionnalisation et l'externalisation de la coercition. En d'autres termes, depuis la fin de la Guerre froide, les processus de libéralisation et de mondialisation,

corrélés avec la volonté d'exploiter les dividendes de la paix, font passer l'économie du statut de vecteur de la politique de sécurité à celui de contributeur central à l'ordre politique. La transnationalisation du capital – il ne dépend plus de territoires ou de frontières – et le développement des paradigmes néo-libéraux entraînent une délégitimation de l'État. Le rôle des institutions internationales ou supra gouvernementales limite la marge de manœuvre des États et l'influence de la représentation nationale citoyenne. Ces transformations interrogent l'État et la coercition, tandis que les dynamiques supranationales contribuent à la perte de son bien-fondé. À ces remises en question de l'État par l'intérieur et par le haut s'ajoutent des modifications par le bas, qui sont décrites maintenant.

La troisième approche s'appuie sur l'hypothèse du déclin des conflits interétatiques régulés et reprend, en l'inversant, la dynamique élaborée dans la section précédente. Selon ce point de vue, les armes nucléaires ont rendu les guerres interétatiques majeures futiles et les normes morales des États occidentaux réprouvent la guerre comme outil politique. De ce fait, les acteurs non étatiques ont constaté l'efficacité des stratégies asymétriques pour combattre et défaire des armées classiques. De plus, les conflits actuels marquent des affrontements autour de loyautés tribales, religieuses ou ethniques qui ne reflètent pas un sentiment nationaliste. Enfin, la mondialisation favorise un débordement des conflits locaux du monde prémoderne vers les États modernes et postmodernes.



Livraison de dix véhicules blindés russes BRDM-2 à la République centrafricaine en 2020. Des mercenaires du groupe Wagner étaient présents dans le pays depuis 2018.

Cette perspective d'un délitement progressif du monopole étatique de la coercition par le haut (avec les transferts de souveraineté vers le niveau supra étatique et la dématérialisation / déterritorialisation du capital décrits ci-dessus) et par le bas, avec la réapparition d'acteurs qui récuse le monopole étatique (la guerre *au sein* des États plutôt *qu'entre* eux) amène plusieurs auteurs à annoncer l'émergence d'une reféodalisation : c'est la présomption d'un « nouveau Moyen-Âge ».

Si cette perspective peut être soumise à débat dans le contexte de la crise du COVID-19, qui a vu l'État traditionnel reprendre une position centrale dans la formulation des politiques publiques de santé, il n'en demeure pas moins que les forces à l'œuvre ne s'alignent plus dans la direction d'une monopolisation de la contrainte. La guerre échappe aux États, ou plutôt, ils ne sont plus qu'un acteur

parmi d'autres. Corollairement, les modifications de la conduite et des formes conflictuelles pourraient amener à une nouvelle transformation de l'État. De manière générale, les EMSP apportent aux acteurs susceptibles de les payer un éventail de tâches et de fonctions plus large que celles qu'ils sont capables de mener avec leur apanage, que ce soit en termes de facultés ou de durée d'emploi.

En synthèse, la résurgence des entreprises militaires privées et le recours toujours plus fréquent à leur service pourraient représenter l'indice d'une modification du système international qui impacte l'État par le haut et par le bas. Une revendication d'indépendance de certains acteurs vis-à-vis des États, comme les « groupes d'auto-défense mexicains », représente un risque de retour à une situation médiévale.

Conclusion

On a cherché dans cette contribution à placer la résurgence des entreprises militaires dans une perspective de temps long. Cette perspective voit la guerre, initialement menée à l'aide d'entreprises militaires privées et de mercenaires, contribuer à la formation de l'État moderne. La monopolisation de la violence légitime conduisit à la disparition des entreprises militaires. La résurgence des EMSP peut donc être vue sous deux perspectives: (1) une recherche par les États de nouvelles fonctions stratégiques ainsi que (2) l'indice d'une transformation de l'État national sous

l'influence du paradigme néolibéral et de la mondialisation.

La disparition des guerres interétatiques va de pair avec la résurgence de formes plus archaïques et moins régulées de violence, comme les « groupes d'auto-défense », menées par des adversaires non-étatiques, qui prennent forme dans les interstices d'un territoire ou dans des espaces virtuels.

Cette fusion des menaces extérieures et intérieures implique l'amalgame des menaces militaires et criminelles. Dès lors, la prise en compte de ces dimensions intégrales de la politique de sécurité s'impose.

✓ 1 CARTE BANCAIRE BCJ

✓ + 150 OFFRES DE LOISIRS

✓ CHF 3'000.- DE RABAIS

le CLUB BCJ

en partenariat avec JURA TROIS-LACS DREI-SEEN-LAND

The advertisement features a central circular logo with the text 'le CLUB BCJ'. Surrounding the logo are several circular images: a horse grazing in a field, hands holding fruit, a person paragliding over a valley, a golfer on a green, and a group of people silhouetted against a sunset. The background is a dark, textured grey.

LB LOUIS BELET®
Swiss Cutting tools



www.louisbelet.ch

Les Gasses 11 CH-2943 VENDLINCOURT



info@louisbelet.ch T. +41 32 474 04 10

Le renseignement dans les pays neutres¹

Col Hervé de Weck

Cet ouvrage qui vient de paraître est le fruit d'un colloque organisé en 2018 sur le renseignement dans les pays neutres sous l'égide de l'Association Suisse d'Histoire et de Sciences Militaires. Il aborde une question d'actualité particulièrement sensible, celle des pratiques de l'espionnage dans les pays neutres, et plus particulièrement en Suisse.

Rappelons tout d'abord que l'histoire des services de renseignement et de l'espionnage, plus connue sous l'appellation *Intelligence Studies*, s'attache à la création, à l'évolution et aux développements des services de renseignement ainsi qu'aux conséquences de leurs activités. Militaire, économique ou politique, les services de renseignement ont connu au cours du XX^e siècle des phases successives, inhérentes aux époques, aux tensions internationales, aux nationalités des services concernés ainsi qu'aux pays dans lesquels ils ont étendu leurs activités. Les pays neutres, comme la Belgique avant la Première Guerre mondiale, ou la Suisse, durant les deux guerres mondiales autant que pendant la Guerre froide, ont joué en l'occurrence des rôles éminemment importants en raison des espaces de négociation qu'ils représentent. L'affaire récente de Crypto AG en est sans doute un exemple particulièrement emblématique à l'égard de la Suisse!

Quant à la sacro-sainte neutralité helvétique, celle-ci a été déclarée le 20 mars 1815 lors du Congrès de Vienne. Perpétuelle, cette neutralité a ensuite été codifiée par le droit international en 1907 au travers du traité de neutralité de La Haye, la Suisse ayant alors ratifié la « Convention concernant les droits et les devoirs des puissances et des personnes neutres en cas de guerre sur terre ». Un *droit de neutralité* qu'il faut distinguer d'une *politique de neutralité* et qui oblige ou permet – c'est selon – au pays neutre d'adopter un devoir d'impartialité et de non-intervention dans un conflit et de rester étranger à ce dernier. Ce *droit de neutralités* est en l'occurrence révélé bien relatif au cours du XX^e siècle car si la Suisse a pu être en large partie préservée des deux guerres mondiales, tel ne fut pas le cas de la Belgique par exemple, déclarée neutre pourtant depuis 1831, et envahie par les armées allemandes au mois d'août 1914. Une neutralité soumise donc au bon vouloir des pays

¹ Christophe Vuilleumier (dir.): Le renseignement dans les pays neutres. *Ares V, Association suisse d'histoire et de sciences militaires*, Genève, Slatkine, Hier & Jetzt, 2020.

belligérants et aux puissances avançant sur des échiquiers géostratégiques continentaux ou planétaires des pions jugés utiles!

Ce *droit de neutralité* dont jouit la Suisse ne pourrait se suffire à lui seul sans le déploiement d'une *politique de neutralité* devant concrétiser et garantir cette valeur en la crédibilisant aux yeux de la communauté internationale. L'accueil des « Bourbaki », durant la guerre franco-allemande de 1870-1871, ainsi que, véritable coup marketing, l'internement dans le pays de militaires étrangers blessés en 1916, furent indéniablement des mesures inhérentes à la *politique de neutralité* réfléchies par la Suisse permettant à celle-ci de renforcer son image de neutralité, comme le colonel Hauser, médecin-chef de l'armée suisse en charge des internements en 1917, devait le relever: « l'internement constitue une sérieuse garantie de notre neutralité ».

La neutralité, pourtant, ne constitue pas une fin en soi. Elle est un outil, un instrument servant le principe supérieur que représente l'intérêt du pays. Théophile Sprecher von Bernegg, le chef de l'état-major helvétique en 1916, devait l'exprimer de manière explicite lors d'un autre scandale, celui des colonels, en déclarant que « le service de renseignement peut entrer en conflit avec les exigences de la neutralité », cette dernière « impliquant bien évidemment des devoirs mais également des droits comme l'échange d'informations ». Un discours que cet officier ne renierait certainement pas dans le scandale de Crypto AG!

Cette vision pragmatique, opposée à l'évidence à une acception plus

idéologique de la neutralité, s'attache aux réalités mouvantes des tensions internationales, tensions pouvant potentiellement impacter directement ou indirectement la Suisse. C'est là la raison fondamentale pour laquelle la *politique de neutralité* développée par la Suisse s'adapte aux circonstances extérieures, en adoptant des positions pouvant être flexibles permettant d'assurer sa politique de sécurité et sa politique extérieure. Cette diplomatie, au demeurant, n'est ni nouvelle ni spécifique. Au cours des siècles précédents, les régiments capitulés servant les souverains étrangers étaient proposés par les cantons suisses selon une logique relativement similaire, le principe supérieur relevant alors d'un intérêt économique.

Souvent ambiguë, floue, mal comprise, la neutralité de la Suisse – qu'il faut également distinguer des Suisses eux-mêmes qui ont démontré à bien des reprises des partis pris et des engagements personnels – soulève de nombreuses questions dès lors qu'il s'agit d'espionnage ou de ventes d'armes. Bien entendu, la question qui brûle les lèvres de nombreuses personnes est de connaître le niveau d'instrumentalisation du pays, ce d'autant plus dans un contexte historique comme celui de la Guerre froide, la Suisse faisant alors partie du Bloc de l'Ouest tant sur le plan idéologique qu'économique. Et puis, doctrine et propagande allant de pair, notre vision contemporaine est inévitablement soumise non seulement à l'évolution de nos champs de références mais encore au positionnement manichéen dans lequel nous nous projetons plus fréquemment de manière inconsciente que consciente. Les collaborations entre

Table des matières

Première Guerre mondiale

- Jean-Michel Gilot : *Organisation et articulation des services de renseignement français en Suisse en 1918*
- Olivier Lahaie : *La guerre du service de renseignements français en Suisse (1914-1918)*
- Gérald Sawicki : *Le service de renseignement de Belfort et la Suisse pendant la Première Guerre mondiale*
- Christophe Vuilleumier : *Hans Schreck, Maître espion allemand, 1915-1932*
- Gérald Arboit : *Mata Hari. Un escroc au renseignement*
- Emmanuel Debruyne, Elise Rezsöházy : *Les Pays-Bas base arrière de l'espionnage et du contre-espionnage en pays occupé en 14-18*

Seconde Guerre mondiale

- Hervé de Weck : *Saillant de Porrentruy 1939-1945... Service de renseignement stratégique de l'Armée et Service de renseignement de la brigade frontière 3*
- Christian Rossé : *La communauté internationale du renseignement en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale*
- Pierre Streit : *L'affaire Masson (1945-1967) : genèse et effets d'une affaire d'État devenue une tragédie personnelle*
- Yves Mathieu : *Une résistance franco-suisse : le réseau Micromégas*
- Tadeusz Panecki : *Les services de renseignement polonais en Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale*

Guerre froide

- Jean-Christophe Emmenegger : *Victor Louis. Un « agent du KGB » en Suisse (1962-1989)*
- Titus J. Meier : *Geheime Nachrichtendienste in der Schweiz während des Kalten Krieges – vom System ZOL zum Projekt 27*

les services de renseignement suisse et les résistants français durant la Seconde Guerre mondiale, évoquées dans ce livre par Hervé de Weck ou Yves Mathieu, seraient sans aucun doute saluées et glorifiées par les mêmes qui remettent en question la neutralité de la Suisse dans d'autres contextes. Mais, il faut bien le reconnaître, si ces derniers varient, la position de la Suisse reste inva-

riablement similaire : une adaptation à des situations particulières devant garantir sa neutralité et, tant que faire se peut, les droits de l'homme ! Tant que faire se peut ! Une nuance sibylline dont les conséquences peuvent s'avérer d'une gravité extrême. La décision du Conseil fédéral en 1942 de fermer les frontières aux réfugiés fuyant le régime nazi nous le rappelle périodiquement.

La Suisse est-elle sous couverture, comme se plaisent à l'exprimer les médias helvétiques? Peut-être un peu plus que d'autres pays, mais pas beaucoup moins que de nombreux États occidentaux! Car s'il est un aspect que les *Intelligence Studies* nous apprennent, c'est bien l'interaction continue entre les différents services de renseignement qui se surveillent mutuellement et les échanges d'informations, fragmentaires ou pas en fonction des intérêts respectifs, qui sont opérés communément depuis des décennies. Christian Rossé propose ainsi quelques reflets de cette réalité en esquissant dans cet ouvrage la communauté internationale du renseignement qui fonctionnait en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, Pierre Streit évoquant pour sa part l'affaire Masson, le fondateur des services de renseignement helvétiques au début de la Seconde Guerre mondiale, qui allait faire l'objet de critiques et d'attaques à l'issue du conflit le faisant sombrer dans une tragédie personnelle. Évoquer l'affaire de la P-26 semble inévitable alors qu'il est question de réseaux souterrains et de Guerre froide en Suisse dont les différentes facettes sont étudiées par Titus Meier dans son article sur la P-27.

La neutralité, quoi qu'il en soit, apparaît comme un vecteur extraordinaire de l'espionnage dont les opérations se déroulent moins à l'égard du « pays hôte » que d'acteurs tiers présents sur le territoire pour des raisons diplomatiques ou économiques. Une neutralité représentant ainsi une plateforme tant pour les organisations internationales – dont la première, le Bureau de l'Union télégraphique internationale, s'installait en Suisse en 1868 – que pour des orga-

nisations de renseignement telle l'unité polonaise établie à Berne au cours de la Seconde Guerre mondiale analysée par Tadeusz Panecki, ou pour des agents isolés comme le « maître espion » allemand Hans Schreck qui développa ses manigances entre Zurich et Genève de 1915 à 1928. L'espion soviétique Victor Louis, actif en Suisse durant la Guerre froide, et étudié par Jean-Christophe Emmenegger, illustre particulièrement bien la dimension de carrefour que revêt en l'occurrence la Suisse, et plus généralement les pays neutres.

Le jeu consistant le plus souvent pour ces acteurs du renseignement à tromper les regards indiscrets et les réseaux rivaux avec des rideaux de fumée et des stratagèmes aussi complexes que variés, des montages institutionnels alliant, en fonction des configurations, diplomatie, commerce, voire activités culturelles, allaient rapidement être conçus par des tacticiens de la dissimulation pour dissimuler des activités de renseignement. Ainsi devait naître à Berne la Metallum en 1915, imaginée par Walther Rathenau, alors commissaire à l'approvisionnement militaire de Guillaume II, ou Crypto AG établi par les services d'espionnage américain durant la Guerre froide. Une réalité qui ne se dément pas depuis plus d'un siècle et qui se confirme presque mois après mois depuis plusieurs années avec, encore très récemment, une nouvelle affaire d'un agent de renseignement militaire russe, sous couverture de l'OMC, ayant tenté d'éliminer un marchand d'armes bulgare à Genève.

Cette évidence est telle d'ailleurs que le Code pénal suisse, de 1937, prévoit en l'occurrence cinq articles portant sur

l'espionnage, soit les articles 272, 273 et 274 qui préviennent des tentatives d'espionnage politique, économique ou militaire au préjudice de la Suisse, et les articles 300 et 301 qui interdisent tout acte d'hostilité contre un belligérant étranger et toute activité visant à recueillir « des renseignements militaires pour un État étranger au préjudice d'un autre État étranger ». Dès lors, ceux qui évoquent une trahison de la neutralité

ou un déshonneur de la Suisse, alors qu'il est question d'espionnage en lien avec la Confédération, martèlent des mots dans un théâtre médiatique comme on agite des marottes devant des enfants, démontrant surtout leur méconnaissance de tensions internationales sous-jacentes à des enjeux auxquels la Suisse est inévitablement confrontée, et la réalité de ce que l'on peut parfois nommer des « guerres secrètes ».

paulcramattesa
placement de personnel

Together ahead. **RUAG**

RUAG Training Support

*partenaire du
Centre d'Instruction
au Combat de Bure*

Dans « L'Oiselier », Daniel de Roulet fait-il dans le roman historique ?

Col Hervé de Weck

Arrivé à la dernière page de *L'Oiselier*, le dernier « roman » de Daniel de Roulet, on se demande ce qui a poussé son auteur à écrire un roman concernant :

– L'enlèvement le 5 septembre 1977, puis l'assassinat du patron des patrons allemands, Hanns Martin Schleyer, dont le corps est découvert à Mulhouse dans la nuit du 19 au 20 octobre. Les douaniers de Fahy interceptent, le 20 décembre, deux terroristes de la bande à Baader, Christian Moeller et Gabriele Kroecher-Tiedemann, qui ouvrent le feu contre eux et se font finalement arrêter à Delémont. La police bernoise, le 28 décembre, déclenche une opération de recherche dans les fermes et les granges aux frontières de l'Ajoie.

– La mort de l'aspirant Rudolf Flükiger, disparu le 16 septembre lors d'une course de patrouilles sur la place d'armes de Bure, qui se serait suicidé – c'est du moins la thèse officielle – avec une grenade à main près de Grandvillars en France, à une distance d'une quinzaine de kilomètres.

– L'assassinat, le 2 mars 1978, de Rodolphe Heusler, caporal de la Police cantonale bernoise à l'Oiselier près de Porrentruy.

– Le suicide, le 27 mars 1978, près de Lyon, d'Alfred Amez, tenancier du

restaurant de l'Aigle à Grandfontaine, chez qui se retrouvaient des membres du Groupe Bélier.

Ces morts restées mystérieuses se situent entre l'automne 1977 et le printemps 1978, créant une atmosphère d'angoisse, spécialement en Ajoie. La police bernoise garde la maison du juge en charge de l'enquête sur la disparition de l'aspirant Flükiger. Le magistrat fait l'objet de menaces. Les plus folles rumeurs circulent sous le manteau et dans la presse, en particulier dans *La Suisse* de Genève, dont le correspondant régional, célèbre par ses capacités de fabulateur, s'appelle Charles Wisard.

Un roman qui se veut « enquête-fiction »

Daniel de Roulet exploite ces événements qui se sont produits dans le futur Canton du Jura. Il ne mène pas l'enquête en tant que romancier-narrateur, mais la confie à un « Enquêteur », le journaliste suisse de la gauche extrême, Niklaus Meienberg, qui, à notre connaissance, ne s'est jamais occupé de ces affaires. Après avoir été licencié du *Tages-Anzeiger*, le personnage vit à Paris



Les conseillers fédéraux Furgler et Ritschard discutent avec des représentants de la Constituante jurassienne. De gauche à droite : XX, Roland Béguelin, François Lachat, Gabriel Roy, Roger Jardin.

avec sa maîtresse du moment, Flavia Furgler la fille comédienne du conseiller fédéral Kurt Furgler, et écrit dans des journaux allemands. Roulet lui fait faire des centaines de kilomètres à moto, avec Flavia, pour se rendre sur les scènes des crimes. Il arrive à Grandvillars, alors que la police investigue autour des restes de l'aspirant Flükiger. Flavia réussit à photographier une épingle de cravate qui pourrait avoir appartenu à Hanns Martin Schleyer ! À Grandfontaine, le couple séjourne à l'auberge d'Alfred Amez, actif dans toutes sortes de trafics. « L'Enquêteur » suit le caporal Heusler et son collègue qui se rendent à l'Oiselier et entend des coups de feu. Les deux hommes auraient des sympathies divergentes dans la Question jurassienne. Il arrive aussi au bon moment à l'endroit, près de Lyon, où l'on vient de retrouver Alfred Amez, une balle dans la tête.

Le conseiller fédéral Kurt Furgler, qui s'est beaucoup investi en faveur du futur Canton et a créé les conditions de

l'acceptation, indispensable, de la naissance de la République et Canton du Jura par le peuple et les cantons suisses, semble causer de grosses crises d'urticaire à Niklaus Meienberg comme, semble-t-il, à Roulet. La séduction de Flavia par Niklaus se situe-t-elle dans ce contexte ? À la fin de *L'Oiselier*, Kurt Furgler, Flavia et « L'Enquêteur » se rendent en voiture à proximité du bâtiment en déshérence des environs de Porrentruy, où le caporal Heusler a été assassiné. « Il fallait un coupable et la justice des hommes semble l'avoir trouvé », marmonne Kurt Furgler qui s'isole pour une prière teintée de remords. Il accepte dans la foulée d'accorder un long entretien à Niklaus Meienberg.

Selon Daniel de Roulet, « l'histoire n'est jamais aussi simple qu'on veut bien nous le dire » ; les historiens ne disent pas toute la vérité, et il y a la raison d'État. Lui veut la raconter telle qu'elle est. « Aujourd'hui, il ne reste en somme que le roman pour questionner la vérité. »

Le passé de l'auteur de *L'Oiselier*, un militant de la gauche extrême dans sa jeunesse, apparaît sulfureux. Dans les années 1970, il met le feu au chalet du magnat de la presse allemande, Axel Springer, selon lui un ancien nazi, alors que la justice va en décider autrement. Il classe dans la même catégorie Hans Dietrich Gentscher, de 1974 à 1982 vice-chancelier de la République fédérale d'Allemagne. La prescription lui évite de rendre des comptes. Il aurait aussi fait partie du commando anti-nucléaire, dont les membres jamais identifiés tirent cinq missiles antichars *RPG-7*, le 18 janvier 1982, contre la centrale de Creys-Malville. Les gens des médias, après la publication de *L'Oiselier*, lui consacrent d'innombrables pages et des heures d'antenne, sans jamais faire la moindre allusion à ces activités.

Des hypothèses autour de faits restés mystérieux

Dans *L'Oiselier*, Daniel de Roulet prétend « soulever un lièvre » la raison d'État a entravé la recherche de la vérité. Si les événements qu'il évoque correspondent en gros à la réalité telle qu'on la connaît aujourd'hui, si ses hypothèses concernant les zones d'ombre diffèrent peu des recherches publiées à l'époque par le major Troyon, responsable de la sécurité à l'aéroport de Cointrin, et par les auteurs de plusieurs articles parus dans le *Bulletin* de la Société jurassienne des officiers.

Il ne doit pas ignorer la thèse que l'ancienne conseillère nationale développe dans l'émission *Zone d'ombre* de la Télévision suisse romande. En 1977-1978, qui peut avoir avantage, donc envie de faire la lumière sur ces morts mystérieuses? Leurs circonstances, leurs causes, les agissements de certains risqueraient d'avoir une influence sur le vote du 24 septembre 1978. Le conseiller fédéral Kurt Furgler n'hésite pas à demander – raison d'État! – à certains journalistes d'oublier ces affaires. François Lachat, les têtes pensantes de la Constituante et du Rassemblement jurassien n'aimeraient sans doute pas que l'on révèle des opérations du Groupe Bélier qui ont mal tourné. Les autorités cantonales bernoises, quant à elle, ont fait leur deuil de la partie Nord du Jura bernois.

Plus récemment Stefan von Bergen, un excellent journaliste d'investigation, publie dans la *Berner Zeitung* cinq articles sur les morts mystérieuses des années 1977-1978, le Blog du Musée national suisse leur consacre deux textes. Voilà ceux et celles qui ont « soulevé le lièvre » entre 1981 et 2017¹. Daniel de Roulet, sans doute, les a lus, mais il s'empresse de ne pas les citer, peut-être parce que ces gens ne partagent pas sa sensibilité politique. Dans la République et Canton encore aujourd'hui, on préfère passer sous silence de telles contributions.

¹ Roland Troyon: Le point sur l'affaire Flükiger. Genève, 1981. Hervé de Weck: «1977-1978, terrorisme dans le nord du Jura bernois», *Bulletin SJO, février 2008*, pp. 59-63. Spectator: «À propos de l'affaire Flükiger», *Bulletin SJO, février 2009*, pp. 75-76. Stefan Von Bergen: *Todesfälle vor 40 Jahren. 1.2.3.4.5. «der Rätselhafte Tod von Aspirant Flükiger»*, «Als zwei tote Männer in der Ajoie wieder Gerüchteküche brodeln lassen», «Die versteckten politischen Interessen hinter dem Fall Flükiger», *Berner Zeitung*, 9, 14, 19, 28 septembre, 6 octobre 2017. Hervé de Weck: «Aspirant Flükiger, trois hypothèses», «Des terroristes allemands en Ajoie», *Blogs du Musée national de Zurich*, 23-34.12.2017.

Jusqu'à présent, il n'a pas été possible de mettre en évidence des liens entre ces quatre morts dont les causes restent mystérieuses. Tout au plus, peut-on émettre des hypothèses plus ou moins reprises par Daniel de Roulet :

– L'aspirant Flükiger, au cours de sa course de patrouilles, tombe sur des trafiquants de bétail ou de drogue qui le prennent pour un gendarme en tenue d'intervention (salopettes, pistolet et sabretache en bandoulière). Il le « descend » , transportent son corps à Grandvillars et maquillent le crime en suicide.



Niklaus Meienberg observe le conseiller fédéral Furgler.

– L'hypothèse de terroristes surpris par l'aspirant, avec leur otage Hanns Martin Schleyer, semble peu vraisemblable, parce que ces individus, experts en actions clandestines et conscients de l'attention des forces de police depuis la disparition du patron des patrons allemands, n'auraient pas transporté le corps sur une quinzaine de kilomètres pour le faire sauter avec une grenade à main, suisse de surcroît, alors que, après l'enlèvement de Schleyer, les forces de l'ordre surveillent très sérieusement la zone frontière franco-allemande et, vraisemblablement, franco-suisse.

– Le Groupe Bélier, qui veut faire un coup d'éclat médiatique en lâchant sur la place fédérale un militaire nu, enduit de miel et de plumes, kidnappe Rudolf Flükiger, le fourre, bâillonné, dans un coffre de voiture. L'aspirant, après un gros effort physique, s'asphyxie dans son vomi. On se débarrasse de son corps à Grandvillars, mettant en scène un suicide à la grenade. L'instruction retiendra le suicide, une explication invraisemblable pour de multiples raisons. Pourquoi un homme, jeune, bien dans sa peau, voudrait-il se suicider ? Dans une école militaire où les élèves officiers sont sévèrement contrôlés, comment aurait-il pu emporter une grenade cachée dans sa tenue « Salopette » ? S'il avait voulu se suicider, il aurait emporté, sans grand problème, quelques cartouches de 9 mm. Sur la scène du crime, on n'a pas retrouvé son pistolet, sa boussole, la moitié de sa plaque d'identité. Sur les débris de la grenade à main, les enquêteurs n'ont pas retrouvé le moindre numéro qui leur aurait permis d'en découvrir la provenance.

– Alfred Amez, en savait-il trop sur les Béliers qui se retrouvaient parfois dans son restaurant ? A-t-il trempé dans d'autres trafics, certains ayant tout avantage à le suicider ?

– Le caporal Heusler en savait-il trop sur l'affaire Flükiger ? Rien ne permet de l'affirmer mais, selon toute vraisemblance, son meurtrier a été identifié. Daniel de Roulet, romancier, affirme qu'il aurait agi avec Alfred Amez...

Quoi qu'il en soit, l'enquête ne révèle pas le mobile de l'assassinat. Le condamné, après des versions contradictoires et des aveux, clamera son innocence, même après sa sortie de prison.

Pourquoi publier « L'Oiselier » en janvier-février 2021 ?

On se demande pourquoi Daniel de Roulet publie son *Oiselier* quelques semaines avant la répétition du vote communal de Moutier, en mars 2021. Même s'il dit éprouver des sympathies pour les Béliers, ses propos à leur sujet ne sont pas toujours tendres. Le mouvement, en 1977-1978, s'avère moins uni qu'il n'y paraît. « Certains d'entre eux projetaient de nouvelles actions pour aller jusqu'au bout de leurs rêves de république autonome sans dieu ni

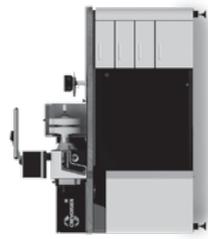
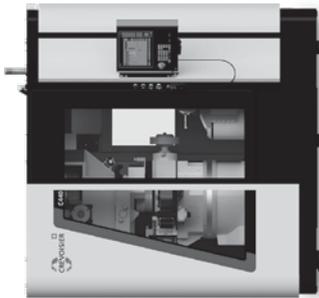
maître », alors que d'autres attendent de bons postes dans la future administration cantonale. Les autorités cantonales jurassiennes en prennent également pour leur rhume, accusées de s'être glissées dans le vêtement du conformisme à la suisse. Cette « enquête-fiction » a-t-elle eu une influence sur le vote des citoyens de Moutier ? On peut en douter, mais Daniel de Roulet s'est sans doute attiré de l'antipathie dans les deux camps. Était-ce son but ? Cette « enquête-fiction », qui n'apporte rien de nouveau, était-elle nécessaire ?

Boucherie - Charcuterie Traiteur



Daniel Fleury

Route Principale 37
2923 Courtemaîche
Tél.: 032 466 14 60



Tel: +41 32 484 71 00 | [crevoisier.ch](mailto:info@crevoisier.ch) | info@crevoisier.ch

1914–1918 : Six mobilisations, 700 jours de service pour Robert-Ernest Meystre

Col Hervé de Weck

Des journaux personnels, des souvenirs de civils ou de mobilisés (soldats, sous-officiers, officiers subalternes), parus à l'occasion du 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale, mettent en lumière l'intérêt de ce genre de source, et cela vaut autant pour les États belligérants que pour une Suisse neutre, épargnée par la guerre. Le simple vécu, au jour le jour, apporte beaucoup à une histoire qui, au risque de l'anachronisme, tend à rechercher des responsabilités. On découvre les sacrifices consentis et les motivations de contemporains en période de conflit.

Dans ses travaux d'éditeur, le professeur André Bandelier, originaire de Moutier, réserve une bonne place à ce genre de sources : les journaux personnels de son grand-père, instituteur à Moutier, de son père qui travaillait dans une entreprise de Moutier dans l'entre-deux-guerres¹. Cette année, celui de Robert-Ernest Meystre, caporal, sergent, puis lieutenant, donne de précieuses informations sur la condition d'un militaire, le plus souvent posté à la frontière, sur sa résistance psychologique et sa fidélité, sur celles des hommes de son bataillon neuchâtelois de fusiliers 18.²

Ses oncles se trouvent à la tête d'une entreprise de plâtriers-peintres de Neuchâtel. Lui-même, qui devrait reprendre l'affaire, fait un apprentissage de gypseur, avant de suivre les cours de l'École



Le lieutenant Robert-Ernest Meystre.

¹ *Albin Bandelier: Mon journal (1914-1918). Suivi de Travaux maçonniques. Hors commerce. Peseux, Chez le Glossateur, 2012. 125 pp. James Bandelier: Mémoires d'un contremaître (1914-1955). Hors commerce. Peseux, Chez le Glossateur, 2012. 84 pp.*

² *Robert Meystre: Journal de mobilisation de guerre 1914-1918. André Bandelier éditeur. Neuchâtel, Alphil, 2021. 198 pp.*

Les services actifs 1914–1918 de Robert-Ernest Meystre

	Période	Région	Événements particuliers	Parcours à pied
1	04.08.–02.12.1914	Jura bernois, Bösingen, Fribourg, Bulle	Marches, instruction de base, instruction de combat	1182 km
2	02.03.–24.06.1915	Jura bernois, Tessin	Nombreuses conférences à la troupe sur la guerre	980 km
3	22.02.–16.06.1916	Ajoie, vallée de Delémont, Largin (01.04-18.04)	Séance de cinéma à Grandfontaine	1127 km
4	25.01.–16.05.1917	Lajoux	Aménagements de tranchées	1360 km
5	23.10.1917–12.02.1918	Haute-Ajoie	Patrouilles à la frontière	758 km
6	04.09.–07.12.1918	Zurich, St. Margrethen	15 jours de convalescence à Lignièrès après la grippe. Service d'ordre à Zurich, contrôle-frontière	555 km
	31.06.–20.10.1917	Colombier	École d'officiers	
	24.06.–27.07.1918	Colombier	Paiement de galon de lieutenant	
			Kilomètres à pied pendant les services actifs	5962 km

de dessin professionnel. Il « incarne parfaitement le citoyen-soldat qui met volontiers ses indéniables compétences civiles au service de la patrie » : école de recrues à Colombier en 1913, école de sous-officiers et paiement de galon de juin à août de la même année, avec une proposition pour l'école d'officiers qu'il ne pourra pas effectuer avant 1917. En 1919, il a passé 973 jours sous les drapeaux ; à sa libération des obligations militaires, il aura fait plus de 1700 jours de service !

Toujours du « Spatz » ? Hygiène...

Entre 1914 et 1918, la nourriture à l'armée apparaît abondante mais peu variée. Soupe, « Spatz », c'est-dire bouilli fait avec de la viande de vache d'âge canonique, figurent très souvent au menu de midi, pommes de terre en robe des

champs, café au lait à celui du soir. Mais quel festin à la compagnie de Robert-Ernest Meystre le jour de Pâques 1915 à Kleinlützel : potage, œufs, veau, petits pois, salade, tourte, gâteaux, vin, bière, cigares, cuisses-de-dame ! Au menu toujours à Pâques à Delémont en 1916 : gâteau au fromage, veau, purée, épinards aux œufs, salade de fruits, tourte, demi-bouteille de blanc par convive, cigares, cigarettes. Le ravitaillement du pays ne semble pas problématique ; on s'achemine pourtant vers le rationnement.

L'hygiène à la troupe, sans doute largement identique dans la vie civile, fait frémir le lecteur du XXI^e siècle. Pour la première fois le 18 mai 1915, Meystre fait allusion à une douche de toute la compagnie à la fabrique de tuiles de Laufon ; le 1^{er} juin, séance identique à la caserne de Bellinzona puis, le 6 mars



Un « poilu » français à Réclère.

1916, à Porrentruy, où les installations ne fonctionnent pas ; on revient à pied au cantonnement à Courchavon ; à l'entreprise Rondez à Delémont, elles fonctionnent le 27 avril 1916. Le même jour, Robert-Ernest Meystre prend « un bain complet sur le lavoir d'une cuisine ». Dans la vie civile, on se dégrasse une ou deux fois par mois dans une seille à la buanderie. L'armée dispose d'un train-douches pour chacune des six divisions.

Le typhus sévit à Grandfontaine, où la propreté laisse à désirer, puisqu'il faut engager la compagnie pour une opération de nettoyage du village. À Beurnevésin, un lit de la chambre des sous-officiers « traverse le plancher et sort à l'étage en dessous. » À Dampheux, « il n'y a pas d'épicerie, pas d'électricité, pas de téléphone. (...) L'on occupe des cantonnements épouvantables. De vrais boitons. »

La « grippe espagnole » en deux vagues

Le 5 juillet 1918, alors que Robert-Ernest Meystre paie son galon de lieutenant, la pandémie de « grippe espagnole » touche l'école de recrues de Colombier. Un de ses sous-officiers « tombe comme foudroyé », une dizaine d'hommes sont conduits à l'infirmierie. « Je tombe à mon tour (...). C'est la (...) dingue ou mieux encore l'épidémie de peste pulmonaire qui commence. » Tous les officiers, sauf un, sont touchés ; le lieutenant Meystre, malgré une rechute, va s'en sortir. Le 8 juillet, la caserne est une infirmierie où travaillent des infirmières et des sœurs charitables bénévoles de la localité. Une dizaine de médecins viennent en renfort, mais on manque gravement de matériel sanitaire. « On arrose les rues de Colombier au lysol. » Le 18 juillet, notre chef de section fonctionne comme remplaçant

du commandant d'école. Est-ce lui qui licencie tous les convalescents? Quoi qu'il en soit, l'école de recrues III/2 déplore 35 décès.

Une deuxième vague de la pandémie, plus meurtrière que la première, commence à la fin septembre 1918, causant la plupart des 56 décès du régiment neuchâtelois d'infanterie 8 pendant la Première Guerre mondiale. Celui-ci se trouve à proximité de Zurich à cause d'une grève générale dans la capitale cantonale qui peut faire tache d'huile. Le 5 octobre, seuls 34 hommes de la compagnie, dans laquelle Meystre fait service, se trouvent sur les rangs, 31 sont à l'infirmerie.

Le journal de Meystre correspond au rituel de la vie militaire: diane, temps qu'il fait, occupations de la troupe, drill formel à la prussienne (« faire le cirque ») et drill aux armes, garde, travaux de rétablissement, déconsignation et soirée de relative liberté. Alors que l'histoire militaire parle organisation et dispositif, armement, tactique, le journal, au plus près des mobilisés, évoque le logement,

la nourriture, l'hygiène et les soins prodigués aux soldats, les fournisseurs et les logeurs, la fatigue, la camaraderie.



Indice du fossé en Suisse: Meystre parle des « boches » stationnés à Lucelle.

Ces notes journalières en style télégraphique font sentir la distance, immense, entre la troupe et le commandant de bataillon, de régiment, de brigade... Ces messieurs ne semblent pas parler avec les hommes lors de leurs visites ou inspections.

La Suisse et le Vatican dans la tempête ¹

Maj Dimitry Queloz

Préfacé par le conseiller fédéral Joseph Deiss, l'ouvrage de Jean-Pierre Dorand analyse les relations entre la Suisse et le Saint-Siège au cours de la Deuxième Guerre mondiale. L'auteur montre, d'une part, les intérêts réciproques des deux États à se soutenir mutuellement et à se rendre des services politiques, stratégiques et économiques et, d'autre part, l'importance d'un réseau de relations personnelles au centre duquel se trouve un petit noyau de Fribourgeois.

Les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Confédération suisse

Des relations diplomatiques entre les Suisses et le Saint-Siège se mettent en place à partir du début du XVI^e siècle. À cette époque, les Confédérés ambitionnent d'étendre leurs conquêtes au Sud du Gothard tandis que la Papauté cherche leur appui militaire contre ses adversaires au moment des guerres d'Italie. C'est dans ce cadre qu'est notamment créée la garde pontificale sous le pontificat de Jules II en janvier 1506. Toutefois, quelques années plus tard, la Réforme divise la Confédération en deux blocs confessionnels antagonistes et, jusqu'en 1803, le Vatican n'entretient des relations plus qu'avec les cantons catholiques. Lucerne devient le centre de cette représentation

diplomatique, notamment du fait de la permanence de la nonciature dans cette ville à partir de 1570.

Avec la mise en place de la Médiation en 1803, la politique étrangère suisse devient une compétence fédérale et le nouveau nonce est accrédité auprès de la Confédération. En 1874, au moment du Kulturkampf, le Conseil fédéral, radical, rompt unilatéralement les relations diplomatiques avec Rome et expulse le nonce apostolique. Malgré tout, des contacts restent établis du fait des relations entre les cantons et le Saint-Siège.

La Première Guerre mondiale vient changer la situation. À la suite de l'entrée en guerre de l'Italie en 1915, le Conseil fédéral accorde des facilités au Saint-Siège dans ses relations diplomatiques tandis qu'un représentant officieux est

¹ Jean-Pierre Dorand: La Suisse et le Vatican dans la tempête. Relations politiques et financières 1920-1945. *Bière, Cabédita*, 2021, 176 pp. Toutes les illustrations du présent article proviennent de l'ouvrage.



WILLEMIN-MACODEL
YOUR ADVANCED MACHINING SOLUTIONS

F I D U C I A I R E

CABINET *G***ESTION** ET *C***ONSEILS**

EXPERIENCE - COMPETENCE - CONFIDENTIALITE

*Au service des entreprises et des particuliers
depuis 1995*

Béat Leuenberger

*2345 Les Breuleux
Case postale 36*

*Tél. 032 954 20 64
cabinet.cgc@bluewin.ch*



M^{gr} Besson lors d'une confirmation à Sorens en 1942.

envoyé à Berne, avant une officialisation en 1920. M^{gr} Luigi Maglione est alors nommé nonce apostolique. De son côté, Berne désigne le ministre suisse à Rome comme représentant auprès du Saint-Siège.

Entré au service diplomatique de ce dernier en 1907, M^{gr} Maglione occupe divers postes de la Secrétairerie d'État avant de la diriger entre 1939 et 1944, année de sa mort. Durant la période où il est nonce à Berne (1920-1926), il règle divers problèmes à Fribourg – certains ont leurs origines au XVI^e siècle, comme celui du siège du diocèse ou celui des relations entre l'évêque et le Chapitre de Saint-Nicolas – où il noue de nombreux contacts qui auront toute leur importance au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Les finances du Saint-Siège

Jusqu'en 1870, le Saint-Siège peut financer ses dépenses grâce aux revenus des États pontificaux. Après leur annexion par le nouvel État italien, la situation financière devient précaire, d'autant que le pape Pie IX refuse les lois votées par le Parlement italien en 1871 qui auraient pourtant garanti au Saint-Siège la donation annuelle de plus de 3,2 millions de lires. Durant soixante ans, celui-ci vivra donc d'emprunts et de dons !

Les accords du Latran (1929) mettent fin aux contentieux entre l'Italie et le Saint-Siège et règlent la délicate question des finances de ce dernier qui reçoit une indemnité pour la perte des revenus provenant des territoires annexés. Le Saint-Siège doit alors modifier ses structures financières pour gérer ces

indemnités en argent liquide et en bons du trésor qui représentent 11,2 mia de francs suisses actuels ! C'est ainsi qu'est créée, en 1929, l'Administration Spéciale du Saint-Siège (ASSS) qui existera jusqu'en 1967.

Deux Fribourgeois jouent un rôle de premier plan au sein de l'ASSS : Henri de Maillardoz, directeur entre 1954 et 1967, et Auguste Girod, secrétaire entre 1931 et 1943. Henri de Maillardoz (1899-1982) appartient à la noblesse fribourgeoise. Sa famille a reçu le titre héréditaire de marquis par Louis XV en 1763. Maillardoz étudie à Turin, Paris, Fribourg et Munich. Avocat en 1924, il fait carrière dans la banque et devient, en 1929, premier collaborateur du directeur de l'ASSS Bernardino Nogara. De son côté, Auguste Girod (1900-1993) fait ses études au collège Saint-Michel. Après un début de carrière bancaire, il devient chef du Service des finances de la Ville de Fribourg. En 1931, sans doute appelé par Maillardoz, Girod rejoint l'ASSS pour laquelle il travaille jusqu'en 1943.

La gestion de la dotation financière obtenue de l'Italie s'avère difficile dans le contexte du crash boursier de 1929 et de la crise économique mondiale qui en résulte. Au début des années trente, les pertes annuelles se comptent en dizaines de millions de liras ou de dollars. Pour rétablir la situation, Nogara achète de l'or et des biens immobiliers, la compagnie de Holding Serilux, investit à la bourse de New York. La deuxième moitié des années 1930 correspond à une « phase de consolidation » qui est aussi une « phase de globalisation des finances du Vatican ». Elle se caractérise par des investissements dans l'économie italienne



Auguste Girod, entouré de sa famille, à Rome en 1941.

alors en pleine réorganisation sous l'influence du régime fasciste de Mussolini, ainsi que dans de nombreuses régions du monde. Ces investissements financiers permettent un rapprochement diplomatique avec le Royaume-Uni, la France et les États-Unis. Toutefois, la mort de Pie XI en 1939 marque un changement dans les finances du Saint-Siège. Le nouveau pape Pie XII purge l'ASSS de l'influence du « clan milanais », mais laisse en place Nogara et Maillardoz.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, la gestion des finances du Saint-Siège s'avère particulièrement complexe du fait de la globalisation des investissements, de la nécessité de sauver ceux qui sont menacés par les invasions militaires, des menaces américaines contre les entreprises collaborant avec

l'Allemagne et ses alliés. Nogara adopte donc une « politique prudente » consistant à mettre à l'abri la fortune du Vatican. La « Suisse devi(e)nt le centre des opérations financières du Vatican en Europe », les Fribourgeois Girod et Maillardoz constituant de véritables atouts dans ce cadre.



Rencontre entre M^r Besson et le général Guisan lors de manœuvres en octobre 1941.

Fribourg au centre des relations diplomatiques entre la Suisse et le Vatican durant la Seconde Guerre mondiale

À première vue, Fribourg ne semble pas jouer de rôle important dans les relations diplomatiques entre la Suisse et le Vatican. En effet, Pie XII, ancien chef de la Secrétairerie d'État, garde la main sur les affaires secrètes dont M^{gr} Maglione est écarté. Le pape met par ailleurs en place un réseau diplomatique parallèle dont les principaux acteurs sont deux de ses conseillers – M^{gr} Ludwig Kaas et le Père jésuite Robert Leiber –, deux chefs de section de la Secrétairerie d'État – Domenico Tardini et Giovanni Batista Montini (futur pape Paul VI) –, ainsi que les ordres ecclésiastiques (Jésuites, Bénédictins, Dominicains) qui dépendent directement du Saint-Père.

De plus, au début de la Deuxième Guerre mondiale, le ministre suisse accrédité à Rome et au Vatican est le Lucernois Paul Ruegger. En poste dans la capitale italienne dès 1935, il connaît très bien le monde aristocratique italien depuis son mariage en 1932 avec la comtesse Isabella Salazar dei Conti. Il entretient également d'excellentes relations avec le Secrétaire d'État du Saint-Siège, qu'il connaît depuis sa désignation en tant que représentant officieux en Suisse en 1918. Ruegger reste en poste jusqu'en 1942. Après un bref passage au CICR, il devient ministre de Suisse à Londres (1944-1946) avant de présider le CICR entre 1948 et 1955. Son départ de Rome a été réclamé par Mussolini, dans un de ses mouvements d'humeur provoqué par la ténacité de Ruegger et sa

volonté de défendre les intérêts économiques suisses en Italie.

Cependant, nous l'avons vu, les Fribourgeois Maillardoz et Girod jouent un rôle fondamental dans les finances vaticanes et les relations économiques avec de nombreux États. Leur rôle ne se limite toutefois par seulement à l'économie et à la finance, d'autres missions étant accomplies dans le cadre des nombreux voyages réalisés à travers l'Europe et les Amériques.

Par ailleurs, M^{gr} Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg de 1920 à 1945, constitue un personnage central des relations entre la Suisse et le Saint-Siège. L'historiographie a fait de lui un évêque cultivant une stricte neutralité. La réalité est cependant plus nuancée et plus complexe. Si M^{gr} Besson est francophile, il se montre loyal envers le Conseil fédéral, notamment en soutenant sa politique restrictive concernant les réfugiés, mais tout en jouant un rôle important dans l'accueil des réfugiés et des prisonniers de guerre.

M^{gr} Besson partage sa francophilie avec le général Guisan avec qui il entretient de très bonnes relations. Il est aussi proche de Filippo Bernardino, le nonce apostolique en poste en Suisse de 1935 à 1953. Il se rend fréquemment à Rome durant la Deuxième Guerre mondiale pour y rencontrer le pape, mais aussi M^{gr} Maglione et Ruegger. Dans le cadre de cette diplomatie non-officielle, il sert notamment d'intermédiaire entre les généraux allemands qui projetaient d'assassiner Hitler et le pape Pie XII qui devait intervenir auprès des Alliés dans le but de négocier la paix une fois Hitler éliminé.

Soutien politique contre soutien financier

Durant la Seconde Guerre mondiale, le Vatican et la Suisse entretiennent de très bonnes relations et se rendent mutuellement de nombreux services. Les contacts personnels établis dès les an-



Paul Ruegger, ministre de Suisse à Rome entre 1936 et 1942.

nées 1920 favorisent bien évidemment cette entente. M^{gr} Maglione et le ministre Ruegger se connaissent depuis cette époque. Pie XII a passé des vacances en Suisse et il aime profon-

dément le pays. En 1941, il envoie un message très amical au Conseil fédéral lors de la commémoration des 650 ans du pacte de 1291. Il canonisera Nicolas de Flue, symbole des « vertus suisses de discussion et de compromis », en 1947.

Le Vatican soutient politiquement la Suisse à diverses reprises durant le conflit, par exemple pour défendre la cause suisse auprès de l'Italie ou de l'Angleterre. En échange, la Suisse accorde au Vatican la possibilité d'utiliser la nonciature de Berne pour les contacts avec les autres nonciatures et le CICR ainsi que le courrier diplomatique suisse (Rome-Berne). C'est une manière de ne plus dépendre des puissances de l'Axe et de garantir ainsi davantage la sécurité du système diplomatique et de renseignement du Saint-Siège.

La Suisse rend également des services d'ordre financier au Saint-Siège. Durant la guerre, ce dernier, en dépit de sa neutralité, est observé avec suspicion par les États-Unis en raison des liens financiers très étroits avec l'Italie. Cette suspicion est d'autant plus forte que le directeur de l'ASSS, Bernardino Nogara, est Italien.

Grâce au soutien du trio Maillardoz, Girod, Ruegger et à l'intervention du Conseil fédéral, la BNS consent à effectuer des transferts d'argent en faveur du Vatican. Maillardoz voyage aux États-Unis en 1943, ce qui permet de débloquer la situation, le Vatican pouvant ensuite utiliser son réseau bancaire sud-américain ainsi que sa banque de Lugano.

Des fonds sont ainsi transférés jusqu'au Vatican dans des valises. Girod se charge à plusieurs reprises de cette tâche !

Les informations transmises à la Suisse par le Vatican

Le Vatican, grâce à ses nombreuses connexions dans le monde entier, possède un service de renseignement de premier plan. Durant la guerre, la ligne catholique Munich-Fribourg-Rome, nom de code « Lily aus Vatican », est connue des services de renseignements alliés. On ne sait toutefois pas grand-chose à son propos. Cependant, un témoin affirmera ultérieurement que Girod a régulièrement transporté des documents lors de ses nombreux voyages. De plus, M^{br} Besson a aussi transmis des renseignements au nonce M^{br} Bernardini, mais sans laisser de trace. Extrêmement méfiant, M^{br} Besson ne communique qu'oralement ces informations et ses archives ne contiennent rien à leur sujet.

De nombreux renseignements sont ainsi fournis à la Suisse, notamment en ce qui concerne les massacres en Pologne ou le génocide juif à l'Est. Le Vatican informe par ailleurs la Suisse de menaces militaires italiennes à deux reprises, en septembre 1940 et en avril 1941, et de menaces militaires allemandes à une reprise, en octobre 1941 (plans Tannenbaum). Le Vatican est très au courant des intentions italiennes, moins en ce qui concerne celles de l'Allemagne.



GRIDELLI PEINTURE SÀRL

Route du Jura 24
2926 Boncourt



+41 79 352 62 35
gridellipeinturesarl@gmail.com
www.gridellipeinturesarl.ch

Un chef de section franc-montagnard garde des prisonniers russes durant la guerre d'Afghanistan

Plt Marcel Trummer

Souvenirs de mon dernier cours de répétition en élite à Waldenburg du 26 mars au 18 avril 1984 au sein de la compagnie fus II/22 (bat fus 22, régiment inf 9) commandée par le cap Marc Monnat.

Mission à Zugerberg

Pensant passer mon 11^e et dernier cours de répétition en élite en toute décontraction, quelle n'est pas ma surprise quand mon capitaine m'annonce que mon cours se déroulera à Zugerberg, avec pour mission de garder les prisonniers russes capturés par les Talibans en Afghanistan. Le Zugerberg est un grand domaine agricole appartenant à la Confédération et utilisé par cette dernière comme lieu de détention pour les soldats suisses ayant commis des délits lors de leur cours de répétition et condamnés à des travaux.

Nous avons plusieurs bâtisses à notre disposition :

- Une pour la troupe de garde, comprenant un réfectoire, une salle de garde, une deuxième salle de garde pour l'équipe de piquet, une salle pour l'équipe au repos, une pièce pour les armes et une pièce pour l'officier de garde et son remplaçant ;
- Une pour les prisonniers ;
- Une pour les sports.

L'intendance est fournie par les soldats pourgeant leur peine (cuisine).

Un mois avant le début du cours de répétition, je suis convoqué au Département militaire fédéral (DMF) à Berne pour recevoir des explications quant à ma mission. Ces prisonniers capturés proviennent d'un échange entre Russes et Talibans suite à des négociations entre la Croix-Rouge et les partis belligérants. Toutefois, les Russes doivent être gardés dans un pays neutre (Suède ou Suisse) pendant deux ans avant de pouvoir rentrer dans leur pays.

Je reçois la mission suivante pour ma section :

- Garder et protéger ces prisonniers de tout contact avec les médias et d'un éventuel enlèvement suite aux menaces reçues par lettres anonymes ;
- Les surveiller lors de leurs travaux quotidiens, faire les courses une fois par semaine à Zoug en petits groupes de trois à quatre personnes et en civil, aussi pour la troupe ;
- Surveiller le site, empêcher toute intrusion étrangère et interdire de photographier ou de filmer le cantonnement. Ce

dernier est entouré de barbelés (3 m de hauteur), éclairé toute la nuit comme un terrain de sport et sous surveillance de caméras.

Ma section se compose de 24 personnes, soit 3 groupes de 6 soldats et 1 sous-officier, 1 chauffeur, 1 remplaçant avec le grade de sergent et de moi-même en tant que commandant. Tous sont volontaires, recrutés lors de l'entrée en service de la compagnie, après avoir été mis au courant de la mission qui les attend. Cet effectif est changé au bout de 7 jours, car le service est très astreignant pour les soldats, mais les cadres restent.

Notre engagement à Zugerberg

Le jeudi 29 mars 1984, une fois arrivés sur place, nous nous annonçons au major Klossner, responsable du complexe. Après la cérémonie de prise du drapeau avec hymne national, nous prêtons serment et chargeons les fusils d'assaut avec 24 cartouches. Ensuite, nous reprenons le dispositif de la section précédente selon les modalités suivantes :

– Le 1^{er} groupe de garde en position. Deux hommes à l'entrée du portail avec mission d'inscrire chaque entrée et sortie du cantonnement pour toutes personnes, même nos propres hommes. Deux hommes en patrouille dans le secteur. Deux hommes avec le major Klossner pour surveiller les travaux aux champs et en forêt ;

– Le 2^e groupe de piquet doit être prêt dans la minute pour intervenir en cas d'urgence ;

– Le 3^e groupe est au repos ;

– Le caporal de garde est au poste devant les écrans et est en liaison permanente avec l'officier ou son remplaçant.



De gauche à droite: Denis Berger, Youri et Marcel Trummer.

La rotation des heures de garde se fait de manière irrégulière. La durée varie de 1 h 30 à 4 h 00. Tous les jours, les horaires changent. C'est mon travail quotidien et celui de mon remplaçant, avec des sorties en véhicule, de jour comme de nuit dans le secteur.

Le travail journalier des prisonniers se compose de la manière suivante. Pour 2 détenus, diane à 04 h 30 pour traire les vaches, nettoyer les écuries et fourrager

Quelques anecdotes lors de notre engagement :

Le premier jour, le temps est pluvieux et les détenus sont rentrés au camp à 11 h 30 au lieu de 11 h 45. Appel du cpl de garde, je rejoins le portail en présence du traducteur. Youri, le plus ancien des prisonniers, veut rentrer avec ses camarades. Je lui réponds qu'il n'est pas l'heure et qu'il doit attendre 11 h 45 comme le programme l'indique. Alors, en colère, il dit qu'il téléphonerait à l'ambassade de Russie à Berne. Après ce petit incident, le major me félicite de ma prise de position car il me dit que c'est chaque fois la même histoire lorsque la troupe change : il veut tester le nouvel officier.

De temps en temps, les prisonniers veulent faire de la course à pied et demandent d'aller courir avec eux. Ils partent comme des fusées en pensant nous fausser compagnie, mais quelques centaines de mètres plus loin, on les rejoint, car ils sont sur les rotules. L'entraînement à la course à pied a duré deux soirs, terminé le jogging.

On a intercepté une équipe de la BBC venue faire un reportage sur le sujet. Ni une ni deux, en leur faisant remarquer qu'il était interdit de filmer et photographier sur le site, embarqués dans leur taxi et retour à Londres.

Un touriste allemand avec sac à dos photographiant à tout vent est interpellé par la patrouille et se justifie en disant qu'il prenait des photos des paysages. Après un contrôle d'identité, son film est confisqué et il peut repartir. On lui indique qu'il a droit au remboursement de sa pellicule auprès du DMF.

Une nuit, alerte car un véhicule vient de parquer à environ 400 mètres du cantonnement, tous feux éteints. Après contrôle, ce n'est qu'un couple d'amoureux.

le bétail, puis amener, avec deux gardes, le lait à la laiterie distante d'environ 2 km du cantonnement. Pour les autres, diane à 06 h 30.

Ensuite, déjeuner à 07 h 00 puis, à 08 h 00, départ pour les travaux forestiers sous la direction du major, accompagné de deux gardes, jusqu'à 11 h 45, heure du dîner. Après le repas, de 13 h 30 à 16 h 00, poursuite du travail avant un retour au cantonnement.

Une fois par semaine, un après-midi, nous faisons les courses à Zoug avec la

moitié des détenus. Il y a un garde par détenu et qui est responsable de sa sécurité.

Un samedi soir, suite à une demande des prisonniers, la permission d'aller au cinéma est accordée par le major.

Lors de notre séjour, nous avons reçu trois détenus supplémentaires que la Police fédérale nous a amenés directement de Kloten. Au final, nous avons eu dix prisonniers.

De jeunes soldats à peine formés envoyés en Afghanistan

Nous sommes accompagnés en permanence par une traductrice ou un traducteur pour simplifier la tâche et les discussions. J'ai ainsi la chance de pouvoir discuter avec les prisonniers à propos de leur école militaire et de leur séjour en Afghanistan. Ces jeunes sont en formation militaire comme nous à l'école de recrue. Puis, du jour au lendemain, ils sont embarqués dans un avion transporteur de troupes, destination inconnue,

et parachutés en plein conflit. Leurs parents ne savent même pas où ils sont.

Mon dernier cours de répétition en élite restera gravé dans ma mémoire jusqu'à la fin de mes jours et je remercie encore les soldats, tous volontaires, ainsi que mon remplaçant le sergent Denis Berger, pour leur engagement.

La surprise est venue du major Klossner qui, avec son épouse, m'a rendu visite aux Franches-Montagnes deux mois après mon séjour à Zugerberg pour nous remercier de notre engagement.

Multimedia: Egger TV

Audio - Vidéo HiFi - Sonorisation - Photo - Satellites - Locations

Rue Industrielle 14
2740 Moutier

Tél. 032 493 16 66

www.egger.tv.ch
ep-egger@bluewin.ch

Since 1950

Notre service fait la différence

Le « Kilomètre 0 », l'histoire peu banale du douanier Cannelle¹

Clément Heinis

Bien connue des passeurs et des Sundgauviens réfractaires évadés en Suisse lors de la Seconde Guerre mondiale, la ferme du Largin, située dans le saillant suisse entre Pfetterhouse et Courtavon, a été le théâtre de combats en 14-18. Le douanier Claude Cannelle y a été sévèrement blessé en septembre 1915.

Parmi les anecdotes et combats évoqués dans les nombreuses chroniques historiques, tant françaises que suisses, écrites sur la ferme du Largin et le front qui démarrait à la borne du KM 0 et se prolongeait jusqu'à la mer du Nord, il est une anecdote méconnue qui touche pourtant un ancien habitant du secteur.

C'est l'histoire peu banale du douanier Claude Louis Cannelle, qui a combattu dans les tranchées du Largin, puis, après-guerre, a été lieutenant des douanes à Altkirch, Pfetterhouse et Courtavon. Son fils Georges Cannelle, également douanier mais à Huningue, a épousé en 1932 Marie Pflieger, demi-sœur d'Henri Schmitt, maire de Pfetterhouse de 1971 à 1989. Dans *Souvenirs d'Alsace*, édité en 1925, le capitaine Edmond Fleuthiaux, responsable militaire du secteur du Largin, se souvient: « 21 janvier 1915, le général Château nous envoie le lieutenant Wunstel, son officier d'ordonnance, et le lieutenant Meignien, du 17^e dragons, qui viennent étudier dans quelles conditions

les dragons peuvent coopérer au service des tranchées, notamment à la relève des douaniers. Rien d'étonnant à ce que le général songe à les soulager: à la réorganisation du secteur, le 3^e tour a été supprimé pour eux à cause de la faiblesse de leur effectif, de sorte qu'ils prennent la garde tous les deux jours depuis près d'un mois. Ce surcroît de fatigue ne saurait sans inconvénient leur être imposé indéfiniment et, tout naturellement, on a pensé à utiliser les cavaliers inoccupés. Je les emmène au Largin, et en leur expliquant le mécanisme des postes et des sentinelles, je leur demande de proposer au général la relève par moitié pendant les premières fois, jusqu'à ce que les nouveaux venus connaissent bien le terrain confié à leur garde. Je fais ressortir en outre l'intérêt qu'il y aurait à nous envoyer toujours les mêmes hommes. »

« Ce matin au Largin, le sous-brigadier des douanes Claude Louis Cannelle, de la 3^e compagnie du corps militaire des douanes, a été grièvement blessé. (...)

¹ D'après les Dernières Nouvelles d'Alsace, 14 février 2021.

S'étant imprudemment aventuré à découvert en avant des tranchées et en dehors de la lisière pour mieux observer à la jumelle les travaux exécutés par l'ennemi les nuits dernières, il fut presque aussitôt salué par des coups de fusil des Allemands à l'abri de leurs tranchées. Une balle lui traversa le haut de la cuisse. Son cas est sérieux, le docteur Brizard l'a évacué vers l'hôpital de Belfort. »

« Claude Louis Cannelle a été démobilisé avec le grade de lieutenant et a terminé sa carrière de douanier avec le grade de lieutenant à Altkirch en 1920, puis Pfterterhouse en 1921 et Courtavon jusqu'en 1937. Originaire de Mouthe dans le Doubs, ayant trois enfants avant la guerre avec son épouse Louise Jacquet, il en a eu un quatrième en 1917 malgré sa blessure qui lui a valu une pension d'invalidité. »

Croix de guerre et médaille militaire

« Ses états de service mentionnent son service militaire en Algérie entre le 28 novembre 1901 et le 28 octobre 1902, puis la campagne de la vallée de la Largue avec la compagnie de douaniers de

Pfterterhouse avec une citation à l'Ordre de l'armée émanant du général de division Thévenet, gouverneur de Belfort. 'Claude Louis Cannelle a toujours fait preuve du plus grand mépris du danger. Il a été grièvement blessé le 21 janvier 1915 en se portant en avant des tranchées, comme il l'avait déjà fait plusieurs fois, malgré une vive fusillade, pour s'assurer des mouvements qui pouvaient se produire du côté de l'ennemi. Ce jour-là, il a eu une blessure du périnée, de la verge et du testicule gauche par balle.' Il a été décoré de la Croix de guerre et de la Médaille militaire en 1918. »

« Le 15 juillet 1936, le capitaine des douanes Goeury, son supérieur en poste à Seppois, a établi l'appréciation suivante: 'Le lieutenant Cannelle est apte au contrôle des six brigades sous ses ordres. Il a une forte constitution malgré une mutilation de guerre (perte du testicule gauche). Conduite privée: bonne. Attitude politique: correcte mais a tendance à s'occuper de la politique locale. Éducation: bonne, il est titulaire du brevet élémentaire. Possède initiative et esprit de décision. Rapports avec les supérieurs: bons. Rapports avec ses subalternes: bons sans familiarité. Total des émoluments: 32 504,34 francs. Pension militaire: 10%.' »

Un sous-officier jurassien qui a mérité de la patrie... Le sergent Laurent Farine, de Montfaucon (1892-1975)

Georges Farine

Laurent Farine, né en 1892, originaire de Montfaucon, passe sa vie dans ce village. Georges, un de ses douze enfants, dont la carrière pédagogique s'est déroulée à Porrentruy, voit son père, cultivateur et tourneur de boîtes de montre, indéfectiblement attaché à trois valeurs : l'Église catholique, la patrie et la famille. Il manifestera également une grande admiration envers le général Guisan et le général de Gaulle.

Recruté dans l'infanterie (patrouille de téléphone) en 1911 et mesurant 1,72 m, il sert au bataillon de fusiliers 22. Appointé dès le 1^{er} octobre 1914, promu caporal le 18 février 1915, il devient sergent à l'état-major du bataillon le 27 mai 1916. Pendant les 40 ans (1912-1952) pendant lesquels Laurent Farine se trouve soumis aux obligations militaires, il accomplit 2024 jours de service, dont 463 de service actif pendant la Première Guerre mondiale. À cause d'une pleurésie, il se trouve au bénéfice d'une dispense (10 mai – 15 novembre 1917), période pendant laquelle il séjourne 34 jours à l'hôpital de Porrentruy. En 1919, il se trouve pendant 32 jours sous les drapeaux en service d'ordre avec le régiment d'infanterie 9 commandé par le lieutenant-colonel Henri Guisan.

En 1922, Laurent Farine passe en landwehr et ne fait plus de service jusqu'en 1938, mais il figure dans les listes d'effectifs du bataillon de fusiliers 129, du régiment d'infanterie 42, du bataillon



Le sergent Farine, incorporé au bataillon de fusiliers 22, au début de sa longue carrière militaire.

Publications 2020-2021

Col Hervé de Weck

Marandin, Jean-Pierre :
César-Stockbroker. Un réseau franco-britannique en Franche-Comté Bourgogne (1942-1944).
Besançon, Éditions du Sékoya, 2020. 287 pp.

Churchill, adepte de la stratégie indirecte, soutient le recours à la guérilla, la guerre irrégulière et le sabotage, marqué par la création du *Special Operations Executive* (SOE). Pendant toute la guerre, il y a une collaboration, souvent difficile, entre ce service et le 2^e bureau de la France libre. Au moyen d'avions ou de bateaux, le SOE déploie en France environ deux mille agents, des Britanniques et des Français portant l'uniforme anglais. Une section « France indépendante » est créée dès l'été 1940. À Londres, l'État-major impérial entend disposer souverainement de ces moyens clandestins.

Le 15 avril 1943, l'Anglais Harry Rée est parachuté en France allemande. Il rejoint un réseau de la *French Section* du *Special Operations Executive* (SOE) en zone Sud, avant de prendre le commandement de son propre groupe d'action subversive portant le nom de

code « Stockbroker ». En suivant le parcours de Rée, alias César, ce livre propose la radiographie d'un réseau d'action opérationnel en Franche-Comté Bourgogne jusqu'à la fin de l'été 1944. Présenté comme britannique, il compte plusieurs centaines de patriotes français. Jean-Pierre Marandin donne une image précise des activités du réseau et de ses rapports avec la Résistance intérieure, retrace la lutte sans merci livrée par les polices allemandes contre les agents alliés, ainsi que le sort réservé à ceux engagés à leurs côtés, entre autres André Montavon, double national de Cœuve, qui échappe à l'exécution parce qu'il est Suisse.

À l'époque, les bombardements aériens alliés sont très imprécis, y compris celui des usines Peugeot en juillet 1943 qui travaillent pour les Allemands. Seules 35 des 750 bombes tombent sur l'usine, mais il y a 125 morts ou disparus, 250 blessés et 460 maisons de Sochaux et des localités voisines sont inhabitables. César-Stockbroker fait admettre à Londres que des sabotages dans l'usine sont bien plus efficaces. Il n'y aura pas de deuxième bombardement.

Stoeckli, Fritz : *L'affaire des colonels 1915-1916. Révélations des archives.* Genève, Slatkine, 2020. 279 pp.

En janvier 1916, la presse suisse révèle que les colonels Egli et von Wattenwyl, respectivement sous-chef de l'État-major général et chef du service de renseignement de l'Armée, ont transmis aux attachés militaires allemand et austro-hongrois le Bulletin journalier d'informations de l'État-major général. Cette affaire conduira à un procès et agitera l'opinion publique et le monde politique suisses durant plusieurs mois. Le cryptologue lausannois André Langie, déclencheur de l'affaire, avait découvert que certains télégrammes de l'attaché allemand se référaient à l'État-major général suisse comme source de ses informations. En fait, un grand nombre d'entre elles était tiré du Bulletin, ce que Langie ignorait. Lors du procès, de nombreux éléments ont été dissimulés en raison du secret d'État, mais en 2018 l'étude des archives militaires russes révèle que l'attaché russe à Berne avait aussi reçu des informations de sources suisses, dont l'État-major général. Initialement responsable du décryptage des dépêches russes, Langie avait suspecté leur transmission aux Allemands, mais sans preuves et ce chef d'accusation n'a pas été retenu. Des documents inédits découverts en Suisse, rapportant les confidences de Langie à son médecin, semblent cependant confirmer cette seconde infraction au statut de neutralité. Le procès de 1916 illustre les entraves que ce statut impose aux activités du service de renseignement, dont le but est d'assurer à tout prix la sécurité du pays face à plusieurs ennemis potentiels.

Amblard, Jean-François : *Opération Tannenbaum.* Roman. Paris, Editions du Toucan, 2021. 219 pp.

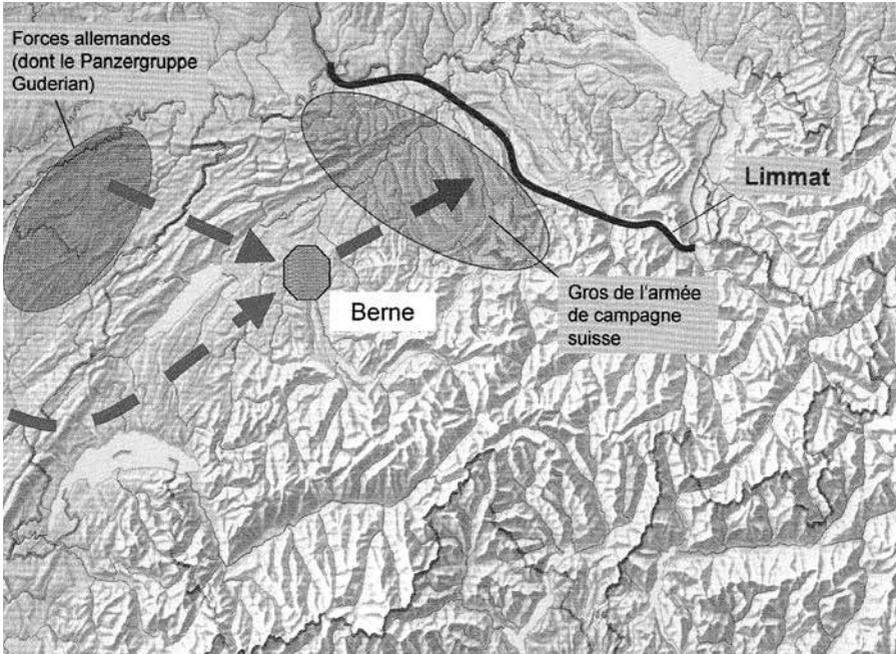
Le *Dictionnaire Larousse du XIX^e siècle* définit l'uchronie comme « une histoire refaite logiquement telle qu'elle aurait pu être ». *Napoléon et la conquête du monde* d'un certain Geoffroy-Château, paru en 1836, semble la première œuvre du genre. Si Napoléon I^{er} avait replié ses forces de Russie en décembre 1812, il aurait disposé des moyens de conquérir le monde !

Depuis le printemps 1940 et durant la plus grande partie de l'année 1941, une offensive de la *Wehrmacht* aurait entraîné, en quelques jours, une défaite militaire totale de la Suisse. Par bonheur, Hitler ne l'a pas ordonnée ! Est-ce la Providence ou les décisions impulsives du *Führer* qui ont sauvé le petit État neutre ? Sous l'appellation « roman », Jean-François Amblard, un Français, publie en 2021 une uchronie intitulée *Opération Tannenbaum*, qu'il situe en juillet 1940, après avoir proposé son texte à un éditeur de Suisse romande qui a refusé cette bien mauvaise histoire.

Le général Guisan – décision risquée – fixe au 25 juillet 1940 un rapport sur la mythique prairie du Grütli, avec tous les commandants de troupe de l'Armée depuis le niveau bataillon. Tous s'embarquent à Brunnen sur le *Ville-de-Lucerne*. Au retour, des appareils de la *Luftwaffe* attaquent le bateau. Le Général perd la vie, seuls 3 officiers sur 420 survivent. L'opération « SCHNEEBALL » a décapié l'Armée suisse. Berlin

peut dès lors lancer « TANNENBAUM », c'est-à-dire l'invasion de la Suisse. Jean-François Amblard ne souffle mot de l'Armée, qui est totalement mobilisée depuis le 10 mai, et des officiers des états-majors qui ne se trouvaient pas au Grütli et qui ont dû prendre le commandement des troupes.

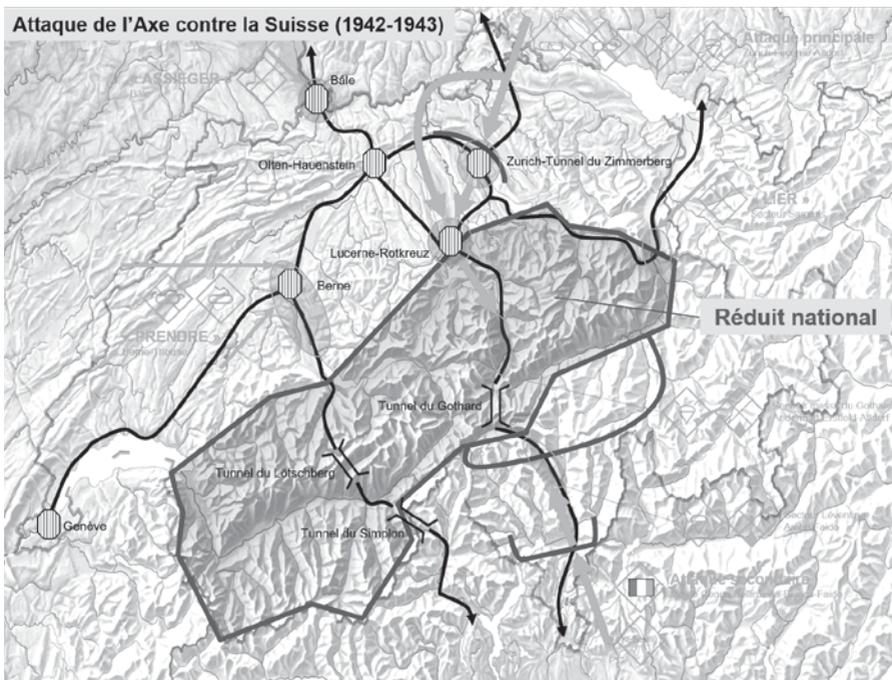
Morgarten (la première a eu lieu en 1315!). Le major Peter Schneider, âgé d'une quarantaine d'années et présenté contre le commandant de corps Ulrich Wille favorable à l'Allemagne nazie, est élu Général par l'Assemblée fédérale, grâce à l'intervention du conseiller fédéral Minger.



La position d'armée (« Cas Nord ») selon l'ordre d'opération du 21 janvier 1940. (© Hans Rudolph Fuhrer)

Les trois « miraculés » prennent part aux combats contre les parachutistes et les forces motorisées allemandes. Le capitaine Schäfer et ses 12 chars légers *Praga* (sur les 24 que possède l'Armée suisse) « écrase » un groupement de parachutistes dans la région de Soleure et « inflige un coup d'arrêt » à des avant-gardes motorisées dans la région de Zollikofen. Le bataillon de Pascal Bühler remporte la seconde bataille de

L'uchronie de Jean-François Amblard se termine le 27 juillet 1940. Le 1^{er} août, il y aura grève générale sur le Plateau suisse, les avions de combat suisses encore opérationnels se montreront au-dessus des grandes villes. Ainsi la résistance intérieure pourra prendre le contrôle de la population. Les Allemands veulent maintenir une relative paix civile pour économiser les effectifs nécessaires au maintien de l'ordre. Lorsque



L'hypothèse la plus dangereuse pour la Suisse en juillet 1940. (© Pierre Streit)

viendra le temps de la conscription dans la *Wehrmacht* ou la SS et le Service obligatoire du travail, le Réduit servira de refuge pour les jeunes réfractaires.

Le scénario de Jean-François Amblard, qui ne s'étend que sur 48 heures, ne « tient pas debout ». Il révèle d'énormes divergences avec la situation militaire de la Suisse à l'époque, de nombreuses erreurs et incompréhensions de l'auteur. Le Réduit national, décidé par le général Guisan, n'existe que sur le papier ! Il ne sera pas opérationnel avant le printemps 1941. On ne peut pas construire d'un coup de baguette magique les

fortifications et les infrastructures nécessaires, avoir immédiatement dans le dispositif la logistique nécessaire à plusieurs centaines de milliers d'hommes ! Impossible de rendre longtemps inutilisables les lignes ferroviaires alpines, puisqu'on manque d'explosifs et que les Britanniques refusent d'en fournir, craignant qu'ils ne tombent en mains allemandes. À la fin juillet 1940, la Suisse n'aurait pas résisté plus de trois à quatre jours à une invasion allemande. Le « nouveau général Schneider, affirme pourtant Jean-François Amblard, a décidé un repli vers le Réduit et une résistance à outrance. »

Bondallaz, Patrick : « Inter Arma Helvetia ». L'action humanitaire suisse pendant la Grande Guerre. Neuchâtel, Alphil – Presses universitaires suisses, 2021. 465 pp.

Exhumant des sources inédites dans la version publiée de sa thèse soutenue à l'Université de Fribourg, Patrick Bondallaz met en lumière une dimension méconnue de l'histoire suisse de la Grande Guerre: la mobilisation humanitaire des acteurs privés. Entre 1914 et 1918, la population suisse s'engage avec une vigueur et une spontanéité parfois déconcertantes dans des actions internationales de secours. Par centaines, les bonnes œuvres helvétiques viennent en aide aux réfugiés, aux prisonniers de guerre, aux familles de disparus, aux internés civils et militaires, aux orphelins, aux mutilés, aux populations des régions occupées menacées par la famine. Un dépouillement du journal *Le Jura bernois*, lui permet de présenter dans le détail les actions entreprises dans le vallon de Saint-Imier. Patrick Bondallaz avait présenté son étude en 2011 au Colloque franco-suisse de Lucelle organisé par la Société jurassienne des officiers.

Tissot-Robbe, Gérard ; Joseph, Paul-André : Les Bourbakis. Une page d'histoire franco-suisse. Bière, Cabédita, 2021. 215 pp.

L'armée française de l'Est, chargée de débloquer la place de Belfort, se trouve acculée par les Allemands à la frontière Ouest de la Suisse, dans la région de Pontarlier. Le livre de deux historiens-amateurs français retrace le combat de

La Cluse, où se trouve le dernier barrage qui couvre le passage en Suisse des Bourbakis en débandade. Du côté français, 400 morts et blessés, du côté prussien entre 400 et 1800, selon les sources. Le récit décrit la traversée du Jura par Sainte-Croix *via* Les Fourgs et L'Auberson, par un autre itinéraire que celui des Verrières, généralement évoqué. Le gé-



Le général Charles Denis Bourbaki, commandant de l'armée de l'Est.

néral Clinchant, le remplaçant du général Bourbaki qui a tenté de se suicider, obtient du Conseil fédéral l'internement de son armée en Suisse, ce qui évite à plus de 87 000 militaires français et 12 000 chevaux de se faire capturer par l'ennemi. Cette opération de recueil, entre le 31

Parlons défense et sécurité

La Revue militaire suisse (RMS), éditée par l'Association de la Revue militaire suisse (ARMS), est un organe officiel de la Société suisse des officiers (SSO). Elle appartient aux sections cantonales de Suisse romande et de Berne. Son but est, notamment, de faciliter l'échange sur les problèmes militaires, de développer les connaissances et la culture générale des officiers. Les textes publiés expriment la seule opinion de leurs auteurs. La RMS est ouverte à toutes les personnes soucieuses d'œuvrer constructivement au bien de la défense générale.

Les abonnements à la RMS s'effectuent sur une base annuelle. Vous trouverez à l'adresse ci-dessous trois formes d'abonnement en fonction de votre lieu géographique, à partir de 60 francs par année pour les huit éditions.

<https://revuemilitairesuisse.ch/abonnements/>

Président de l'ARMS:

Brigadier Mathias Tüscher

Rédacteur en Chef de la RMS:

Col EMG Alexandre Vautravers

Revue Militaire Suisse,

Avenue Général-Guisan 117

CH-1009 Pull y, +41 21 729 46 44

info@revuemilitairesuisse.ch



www.revuemilitairesuisse.ch

RMS⁺



Le désarmement des militaires français français aux Verrières, détail du Panorama Bourbaki d'Edouard Castre.

janvier et le 3 février 1871, est bien plus importante que celle du 45^e corps d'armée du général Daille, en juin 1940. C'est également la première intervention d'assistance de la Croix-Rouge suisse, un jalon dans la politique de neutralité de la Suisse. Après avoir été désarmées par les maigres troupes suisses déployées à la frontière, 188 communes, partout dans le pays sauf au Tessin, hébergent, nourrissent et soignent les Bourbakis qui peuvent retourner dans leur pays six semaines plus tard. Paris paie les frais. Les deux auteurs, qui

manquent de métier, surchargent leur texte de considérations sur des sources prétendument inédites, qui devraient figurer dans des notes. Ils reprennent, sans faire la moindre critique, des affirmations douteuses, dont l'une prétend que « le plan prussien n'aurait pas seulement été de faire prisonnier l'armée de Bourbaki, mais plutôt de faire pénétrer en armes sur le territoire suisse dégarni des troupes pour pouvoir la poursuivre sur le territoire du Canton de Neuchâtel [également Principauté prussienne jusqu'en 1848] pour le reconquérir. »



VOTRE GARAGE MULTIMARQUE

Votre voiture entre de bonnes mains !

- Garage
- Carrosserie
- Service automobile
- Pneu-accessoires
- Vente véhicule neuf-démo et occasion



Votre voiture neuve sur commande ou de stock vous attend demandez une offre

Vente et réparation toutes marque y compris véhicule en garantie d'usine

GARAGE S.CONCEPT RUE VICTOR-HELG 8 2800 DELEMONT SCONCEPT.CH 032.422.30.51